

ÉVALUATION MULTISECTORIELLE DES BESOINS

Zone Métropolitaine de Port-au-Prince
(ZMPP)

COMMUNE DE PORT-AU-PRINCE



SOMMAIRE

1. CONTEXTE GÉNÉRAL	4
2. ORGANISATION DE L'ENQUÊTE	5
3. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE	9

LISTE DES ACRONYMES

AGR	Activité Génératrice de Revenus
AME	Articles Ménagers Essentiels
CAPAC	Centre d'Animation Paysanne et d'Action Communautaire
CCCM	Camp Coordination and Camp Management
CTC	Centres de Traitement du Choléra
DGPC	Direction Générale de la Protection Civile
DINEPA	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA)
DPC	Direction de la Protection Civile
DTM	Displacement Tracking Matrix / Matrice de Suivi des Déplacements
EHA	Eau, Hygiène et Assainissement
ESPT	Etat de Stress Post-Traumatique
FEFA	Femmes Enceintes et Femmes Allaitantes
FGD	Focus Group Discussions / Groupes de Discussion
MSF	Médecin Sans Frontières
MSPP	Ministère de la Santé Publique et de la Population
NFI	Non-Food Items / Biens Non-Alimentaires
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONM	Office National de la Migration
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ORRAH	Organisation de Rapprochement d'Aide Humanitaire
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDI	Personne Déplacée Interne
PSH	Personne en Situation de Handicap

SCA	Score de Consommation Alimentaire
SERA	Suivi Evaluation Redevabilité et Apprentissage
SI	Solidarités International
SMSP	Santé Mentale et Soutien Psychosocial
VBG	Violences Basées sur le Genre
WT	Water-Trucking
ZMPP	Zone Métropolitaine de Port-au-Prince

1. CONTEXTE GÉNÉRAL

En Haïti, plus de la moitié de la population se concentre dans les centres urbains, dont un quart dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPP). Plus de 7 millions de personnes vivent dans les zones urbaines et périurbaines, et 75% de la population totale vivent dans des « bidonvilles », à savoir des zones caractérisées par une densité de population particulièrement importante, et par le contrôle et/ou l'influence des gangs.

De fait, depuis plusieurs années, Haïti fait face à une convergence de crises sociopolitiques, sécuritaires et humanitaires profondes, marquées par la violence constante des gangs et leur contrôle croissant sur le pays. Les gangs armés contrôlent ou exercent leur influence sur 80% du territoire de la ZMPP, tandis que les 20% restants sont vulnérables aux incursions. Le rapport final du groupe d'experts sur Haïti (Conseil de sécurité des Nations unies), publié le 15 septembre 2023¹, a signalé une détérioration continue des conditions de sécurité dans le pays depuis août 2023.

Par conséquent, la mobilité de la population dans la capitale continue de croître, entraînant une augmentation constante du nombre de Personnes Déplacées Internes (PDI), rassemblées soit en familles hôtes, soit au sein des 81 sites de déplacés recensés au niveau national, dont 73 dans la ZMPP². En novembre 2023, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a estimé qu'il y avait plus de 146.584 PDIs dans le département de l'Ouest, soit une augmentation de 71% par rapport à l'année précédente. Sur ce total, 97% vivent dans la ZMPP, dont près de la moitié au sein de la seule commune de Port-au-Prince (45%)³. De plus, d'après l'OIM, en novembre 2023 la proportion de PDIs (58%) dans les sites informels a dépassé celle des PDIs en familles d'accueil, situation inédite depuis le début de la crise. Dans la ZMPP, 57% des PDIs vivent en sites, dont 74% vivant dans des sites situés à Port-au-Prince.

Enfin, la situation géographique de la République d'Haïti l'expose à des événements exceptionnels de nature géologique, hydrologique, et météorologique. Le pays est ainsi extrêmement vulnérable aux catastrophes naturelles, avec plus de 93% de sa surface et plus de 96% de sa population exposée au risque d'au moins deux aléas, notamment des ouragans, des inondations, des tremblements de terre, des glissements de terrain et des sécheresses. En Haïti, la saison cyclonique s'étale de début juin à fin novembre. Leurs trajectoires dans ce secteur sont généralement orientées Sud-Est Nord-Ouest. Ces dernières années, plusieurs cyclones, notamment Jeanne (2004), Fay, Gustav, Hanna, Ike (2008), Sandy (2012), et Matthew (2016), ont touché le pays et ont été la cause de phénomènes (vents violents, inondations, mouvements de terrain) qui ont occasionné des pertes agricoles, des destructions d'habitations, des maladies et des décès.

L'impact du changement climatique en Haïti devrait se traduire, à terme, par une réduction de plus de 50% des précipitations et une augmentation des températures moyennes de près de 4°C à l'horizon 2080-2099⁴. La diminution drastique de la pluviométrie et l'augmentation substantielle de la chaleur auront comme conséquences une moindre productivité agricole, un accès plus difficile à l'eau potable, une augmentation des maladies climato-sensibles (dengue,

¹ Groupe d'experts sur Haïti, Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti présenté en application de la résolution 2653 (2022), 15 septembre 2023.

² Installés sur des sites informels comme des églises, des centres communautaires, des écoles ou encore des espaces publics inoccupés.

³ Selon les données de la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) de l'OIM de novembre 2023.

⁴ Selon les données de la Banque Mondiale.

paludisme, fièvre typhoïde, etc.) et une perte de la biodiversité. Par ailleurs, les phénomènes climatiques extrêmes (sécheresse, pluies diluviennes) devraient être exacerbés.

2. ORGANISATION DE L'ENQUÊTE

2.1. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

En réponse aux besoins identifiés dans la municipalité de Port-au-Prince, Solidarités International (SI) et l'Organisation de Rapprochement d'Aide Humanitaire (ORRAH) ont décidé d'entreprendre une mission d'**évaluation multisectorielle des besoins** sur 9 sites de PDIs, déjà couverts par leurs interventions respectives :

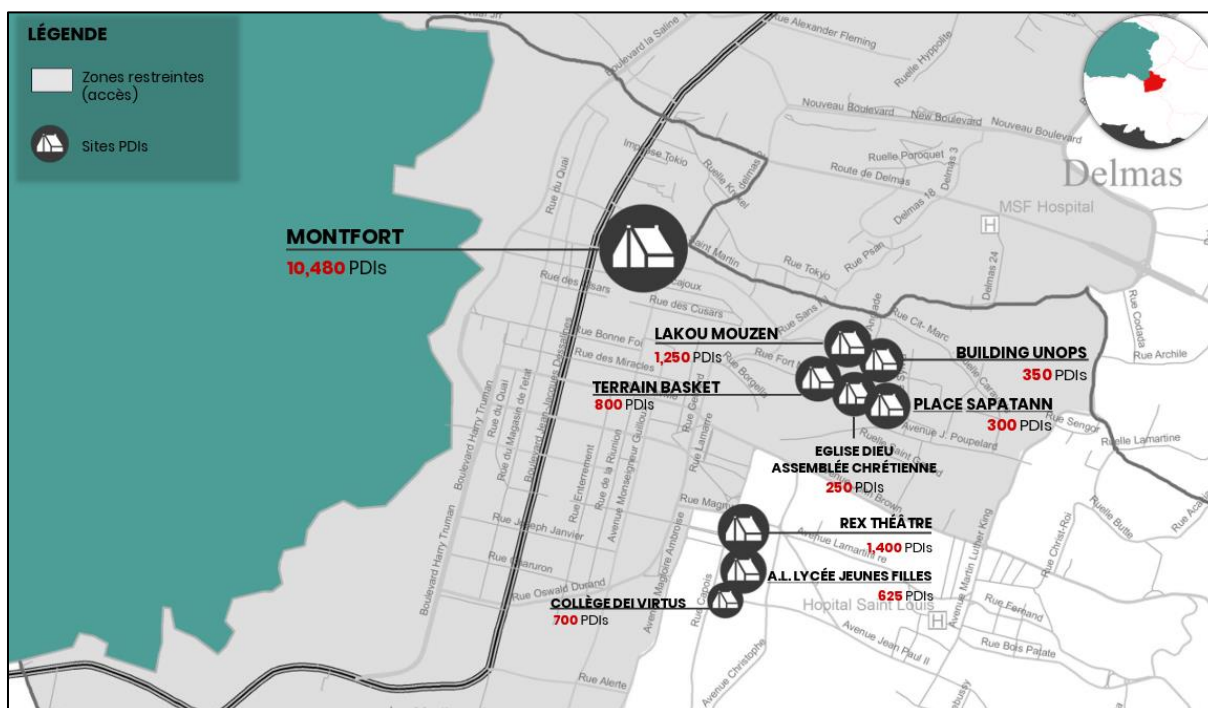


Figure 1 - Carte des sites de déplacés évalués

Sur base de leur connaissance du terrain et des populations cibles, l'objectif général du diagnostic a été d'évaluer les besoins multisectoriels des personnes déplacées et des communautés hôtes localisées à proximité des sites de déplacés, et notamment de :

- **Évaluer l'accès aux services de base** des personnes déplacées et de la communauté hôte et les contraintes d'accès à ces services, **en fonction du genre et de l'âge**.
- **Comprendre le profil socio-économique** des personnes déplacées et de la communauté hôte.
- Comprendre les interactions entre les personnes déplacées vivant sur les sites et/ou en famille d'accueil et la communauté hôte, y compris les **tensions pour l'accès aux ressources**, mais également les mécanismes de solidarité et/ou de redistribution.
- **Appréhender les risques de protection** auxquels sont exposées les personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les filles et les personnes à mobilité réduite vivant sur les sites de déplacés ou dans la communauté hôte à proximité des sites.

- **Comprendre l'impact de la crise sécuritaire et économique** sur les moyens d'existence des personnes déplacées et de la communauté hôte et leurs stratégies d'adaptation pour faire face aux chocs.
- Faire un mapping des acteurs étatiques et humanitaires étant **intervenues sur les sites** et ou à proximité des sites dans les derniers mois (prise en charge médicale, assistance alimentaire, etc.).

2.2. MÉTHODOLOGIE ET ÉCHANTILLONAGE

Une collecte de données primaires quantitatives et qualitatives a été organisée du 21 décembre 2023 au 10 janvier 2024 auprès des personnes déplacées et de la communauté hôte vivant à proximité de 9 sites de PDIs situés dans la commune de Port-au-Prince. La collecte a combiné plusieurs modalités, à savoir des enquêtes ménages par téléphone, des Focus Groups Discussions (FGD) et des entretiens avec des informateurs clés.

ENQUÊTES MÉNAGE

Des enquêtes ménages ont été réalisées sur 5 sites de déplacés où SI intervient, à partir des chiffres communiqués par Direction de la Protection Civile (DPC), à savoir :

- **Terrain Basket - Corridor lumière** (Poste Marchand).
- Centre d'Urgence de la Santé - **Lakou Mouzin** (Poste Marchand).
- **Building UNOPS** (Fort National).
- **Place Sapatann** (Fort National).
- **Eglise de Dieu Assemblée Chrétienne** (Fort National).

Ces enquêtes ménages ont ciblé à la fois des ménages déplacés vivant sur site ou en famille d'accueil et des ménages de la communauté hôte, vivant à proximité du site. L'échantillon a été déterminé en fonction de la taille totale des ménages déplacés recensés sur les 5 sites, avec un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 10%. Les sites de déplacés précités ont constitué les variables de stratification de l'échantillon, et la taille de chaque strate a été déterminée selon sa taille proportionnellement à la taille globale des ménages déplacés sur ces 5 sites. La liste des ménages déplacés vivant sur les sites a ensuite été obtenue via un échantillonnage aléatoire systématique.

En raison de contraintes opérationnelles liées à l'absence de données démographiques, un nombre égal de ménages a été enquêté au sein de la communauté hôte afin d'avoir un aperçu de l'accès aux services et de l'impact de la crise sur les moyens d'existence de la population hôte.

Les ménages enquêtés au sein de la communauté hôte ont été sélectionnés via la méthode dite « boule de neige » : les leaders communautaires ont transmis à SI les noms des premiers ménages à enquêter, avec comme seul critère que le ménage réside à proximité du site. A l'issue des entretiens avec ces ménages, il leur a été demandé de donner le nom et le contact de deux autres ménages appartenant à la communauté hôte et vivant dans la même zone, et l'opération a été répétée jusqu'à atteindre le nombre total de ménages prévu dans l'échantillon.

Les enquêtes ménages ont été réalisées par téléphone du 26 au 29 décembre 2023 par des enquêteurs journaliers recrutés et formés par SI, sous la supervision du chef d'équipe Suivi

Evaluation Redevabilité et Apprentissage (SERA) de SI, et via un questionnaire encodé dans Kobo Collect.

ENTRETIENS AVEC LES INFORMATEURS CLÉS ET GROUPES DE DISCUSSION

Des groupes de discussion (FGD) et des entretiens avec des informateurs clés ont été réalisés conjointement par SI et ORRAH sur les 9 sites de déplacés, à savoir :

- **6 sites** sur lesquels intervient SI, situés dans la commune de Port-au-Prince, soit les deux sites de Poste Marchand (Terrain Basket – Corridor Lumière et Centre d’Urgence de la Santé - Lakou Mouzin), les trois sites de Fort National (Eglise de Dieu Assemblée Chrétienne, Place Sapatann, et Building UNOPS), ainsi que le site de Montfort.
- **3 sites** sur lesquels intervient ORRAH, situés près du Champ de Mars rue Capaix (Rex Théâtre, Collège Dei Virtus, et Ancien Local Lycée Jeunes Filles).

Au total, entre le 21 décembre 2023 et le 10 janvier 2024 :

- **9 entretiens avec des informateurs clés** (leader communautaire, membre influent des comités de gestion) ont été réalisés, dont 2 sur Montfort, 2 sur Fort National, 1 sur Poste Marchand, 2 sur Rex Théâtre, 1 sur Collège Dei Virtus et 1 sur Ancien Local Lycée Jeunes Filles (tous hommes de par leur statut).
- **35 groupes de discussion** ont été réalisés sur 36 prévus, à raison de 4 FGD par site (FGD femmes déplacées, FGD hommes déplacés, FGD femmes de la communauté hôte, et FGD hommes de la communauté hôte) avec un **total de 319 participants, dont 100 femmes déplacées, 85 hommes déplacés, 61 femmes de la communauté hôte et 73 hommes de la communauté hôte**. Parmi eux, 2 personnes étaient en situation de handicap sensoriel.
- Il convient de noter que sur le site Rex Théâtre, il n’y a pas eu de FGD avec les femmes de la communauté hôte, qui selon le leader étaient peu disponibles lors de la réalisation de l’activité.

La répartition des participants aux FGD est présentée dans le tableau ci-dessous :

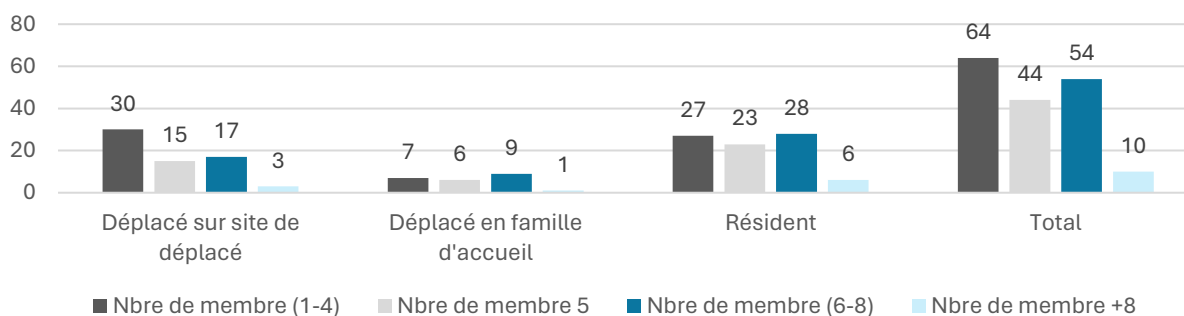
SITE	DATE	STATUT DES PARTICIPANTS	GENRE DES PARTICIPANTS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Institut Montfort	21/12/2023	Communauté hôte	Femme	10
	21/12/2023	Communauté hôte	Homme	12
	26/12/2023	Déplacés	Femme	16
	26/12/2023	Déplacés	Homme	13
Building UNOPS	27/12/2023	Communauté hôte	Femme	6
	27/12/2023	Communauté hôte	Homme	6
	27/12/2023	Déplacés	Femme	12
	27/12/2023	Déplacés	Homme	11
Place Sapatann	28/12/2023	Communauté hôte	Femme	12
	28/12/2023	Communauté hôte	Homme	12
	28/12/2023	Déplacés	Femme	6
	28/12/2023	Déplacés	Homme	6
Eglise de Dieu Assemblée Chrétienne #108	29/12/2023	Communauté hôte	Femme	8
	29/12/2023	Communauté hôte	Homme	7
	29/12/2023	Déplacés	Femme	12
	29/12/2023	Déplacés	Homme	7
Terrain Basket - Corridor Lumière	03/01/2024	Communauté hôte	Femme	8
	03/01/2024	Communauté hôte	Homme	10
	03/01/2024	Déplacés	Femme	12
	03/01/2024	Déplacés	Homme	9
Centre d'Urgence de la Santé - Lakou Mouzin	05/01/2024	Communauté hôte	Femme	6
	05/01/2024	Communauté hôte	Homme	6
	05/01/2024	Déplacés	Femme	12
	05/01/2024	Déplacés	Homme	9
Rex Théâtre	08/01/2024	Communauté hôte	Homme	8
	08/01/2024	Déplacés	Femme	10
	08/01/2024	Déplacés	Homme	10
Collège Dei Virtus	09/01/2024	Communauté hôte	Femme	5
	09/01/2024	Communauté hôte	Homme	7
	09/01/2024	Déplacés	Femme	10
	09/01/2024	Déplacés	Homme	10
Ancien Local Lycée Jeunes Filles	10/01/2024	Communauté hôte	Femme	6
	10/01/2024	Communauté hôte	Homme	5
	10/01/2024	Déplacés	Femme	10
	10/01/2024	Déplacés	Homme	10
TOTAL				319

Tableau 2 – Répartition des personnes enquêtées (FGD)

3. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

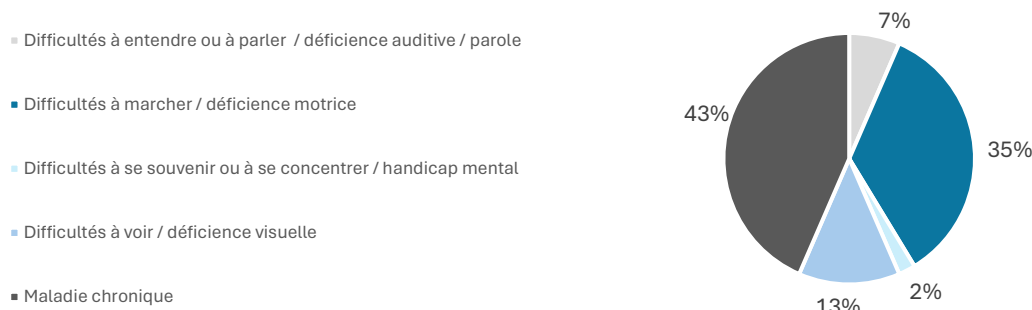
3.1. ANALYSE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

Les données issues des enquêtes ménages réalisées ont montré que **92%** des personnes enquêtées sont **chefs de ménage**, avec une majorité de femmes (86 femmes et 73 hommes chefs de ménage). Au regard du nombre de personnes par ménage, les résultats suivants ont été obtenus :



Graphique 1 : Répartition du nombre de personnes par ménage

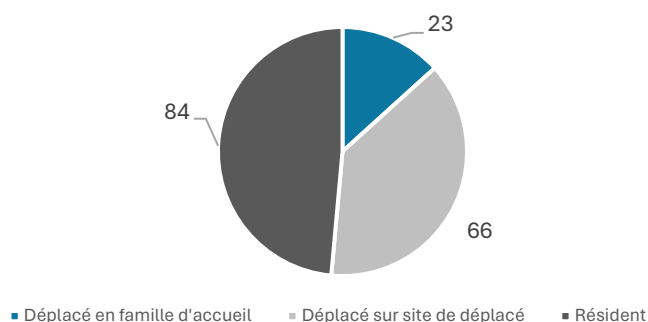
Au total, 39% des ménages (68 ménages) ont au moins 1 enfant de moins de 5 ans, et 11% des ménages (19 ménages) comptent au moins une Femme Enceinte ou Allaitante (FEFA). En Haïti il n'existe pas de chiffre concernant la prévalence du handicap, par conséquent le chiffre de 15% de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est communément utilisé. Au total, **28%** des ménages enquêtés comptent parmi leurs membres au moins une personne en situation de handicap ou vivant avec une maladie chronique.



Graphique 2 : Répartition par type de handicap des ménages enquêtés

La présence de Personnes en Situation de Handicap (PSH) a également été mentionnée dans les FGD et confirmée par les observations directes, notamment sur les sites de Lakou Mouzin, Terrain Basket, Montfort, Ancien Local Lycée Jeunes Filles, et Rex Théâtre.

Au regard du statut des ménages enquêtés, les résultats de l'enquête ont montré 49% de ménages issus des communautés hôtes, 38% de ménages déplacés sur sites de déplacés, et 13% de ménages déplacés en famille d'accueil. De plus, six ménages ont indiqué que ce n'était pas leur premier déplacement. Parmi eux, quatre sont actuellement déplacés en famille d'accueil, alors qu'auparavant, ils résidaient sur des sites, notamment Place Sapatann et Poste Marchand.



Graphique 3 : Répartition des ménages enquêtés par statut

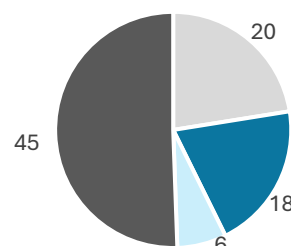
La majorité de ces ménages est déplacée depuis mars 2023. Les FGD et les entretiens avec les informateurs clés ont permis de confirmer la date du 3 mars 2023 comme une date clé dans l'afflux de personnes déplacées sur les sites de Poste Marchand et de Fort National en raison des affrontements à Bel Air (zone de provenance au sein de Bel Air : Corridor Bastia, Sans Fil, rue Tirremasse).

Concernant leur quartier d'origine, les PDIs qui ont participé aux FGD sur les sites de Poste Marchand et de Fort National ont signalé que ni les écoles, ni les marchés, ni les centres de santé ne sont fonctionnels dans leur zone d'origine, ou bien fonctionnent au ralenti. Tous les participants ont également rapporté que les maisons ont été incendiées ou pillées dans leur zone d'origine et affirment que la zone « est vide » maintenant, pareil à « un désert ».

Selon les leaders communautaires de Poste Marchand et de Fort National, les personnes déplacées continuent de faire des aller-retours réguliers vers leur domicile lorsque la situation se calme. Par ailleurs, selon le leader communautaire de Poste Marchand, certains PDIs demandent à d'autres déplacés de « garder leur place » sur le site lorsqu'ils retournent dans leur zone d'origine afin de se faire enregistrer comme déplacés en cas d'intervention d'un acteur humanitaire.

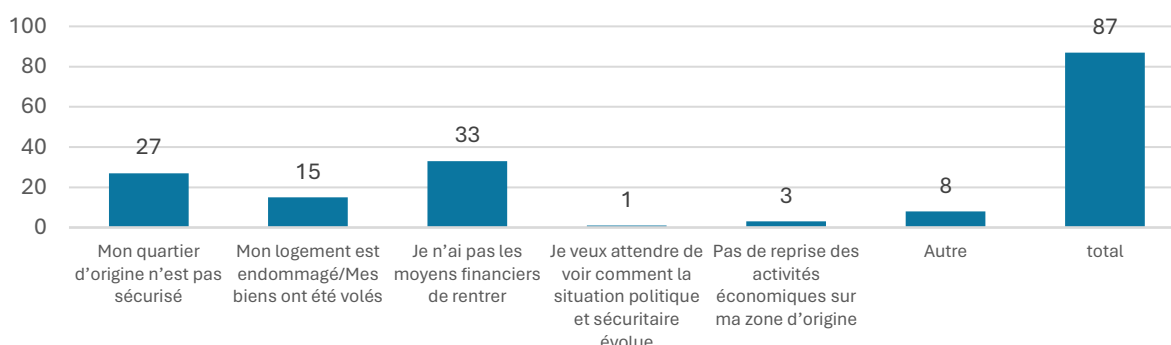
Concernant les intentions de retours, parmi les ménages déplacés enquêtés individuellement sur les sites de Poste Marchand et Fort National, 45 ménages ont indiqué vouloir quitter le site ou leur famille d'accueil dans les 8 prochaines semaines pour aller dans un autre quartier de la ZMPP (notamment Canapé Vert, et Lalue), voire en province (Cap haïtien, Léogâne, Grand Goâve). Seulement 6 ménages sur les 89 ménages déplacés ont rapporté vouloir retourner dans leur lieu d'origine (Saint Michel, Solino, Corridor Bastia).

- Ménage souhaitant rester sur le site ou dans la famille d'accueil
- NSP
- Ménage souhaitant quitter le site/la famille d'accueil pour retourner sur son lieu d'origine
- Ménage souhaitant quitter le site/la famille d'accueil pour se rendre dans un autre lieu



Graphique 4 : Intentions de mouvement des ménages

Le principal obstacle pour quitter le site ou les familles d'accueil est le manque de moyens économiques (mentionné par 65% des ménages répondant à cette question), suivi de l'insécurité (mentionné par 53% des ménages répondants) et de la perte du logement ou des biens (mentionné par 29% des ménages répondants).



Graphique 5 : Obstacles rapportés par les ménages enquêtés pour quitter le site de déplacés / la famille d'accueil où ils sont logés (plusieurs réponses possibles)

Sur le site **Institut Montfort**, les premiers déplacements ont eu lieu à une date antérieure à celle de Poste Marchand et Fort National, la date du 28 juin 2022 étant mentionnée par les informateurs clés et les participants aux FGD, avec des personnes ayant fui les violences de Bel Air ainsi que les affrontements à Delmas 2. Selon les informateurs clés et les participants aux FGD, il existe une frontière invisible entre la rue Saint Martin où est situé le site, la rue Delmas 2 et la rue Tokyo, avec trois responsables de groupes armés différents. Début 2024, la zone est notamment passée sous l'influence du GPèP, alors qu'elle était jusqu'ici majoritairement contrôlée par le G9.

Sur les sites de **rue Capoix**, les PDIs viennent en majorité de Carrefour-Feuilles, et ont afflué massivement en août 2023. Certains PDIs ont fui Carrefour-Feuilles le 16 août 2023 mais se sont d'abord réfugiés Place Jérémie, avant de rejoindre Rex Théâtre à la fin du mois d'août. Les déplacés enquêtés participant aux FGD ont rapporté que ni les écoles, ni les marchés, ni les centres de santé ne sont fonctionnels à Carrefour-Feuilles et ont mentionné le pillage et l'incendie des maisons de leur zone d'origine (voire le détournement des maisons utilisées comme tunnels par les groupes armés). Selon le vice-président du comité du site Ancien Local Lycée Jeunes Filles, il y a peu d'aller-retours des PDIs entre le site et leur zone d'origine en raison de la persistance de l'insécurité à Carrefour-Feuilles. Dans les FGD, les PDIs enquêtées ont fait part de leur intention de quitter le site pour rentrer chez elles (femmes déplacées sur Ancien Local Lycée Jeunes filles) ou ont demandé à être relocalisées (hommes déplacés sur Ancien Local Lycée Jeunes Filles).

Parmi les ménages résidents enquêtés individuellement autour des sites de **Poste Marchand** et **Fort National**, 44% (37 ménages) accueillent des ménages déplacés, et cet accueil dure depuis au moins 8 semaines pour la quasi-totalité de ces derniers. Le nombre moyen de personnes hébergées est de 3, avec 10 ménages qui accueillent 5 personnes ou plus. Parmi les participants aux FGD, certains accueillent également des ménages déplacés depuis plusieurs mois, qui viennent principalement de Bel Air (rapporté sur Lakou Mouzin, Place Sapatann, Building UNOPS), mais aussi de Carrefour-Feuilles (rapporté sur Ancien Local Lycée Jeunes Filles). Les liens entre les familles d'accueil et les déplacés qu'ils hébergent vont de la famille aux amis de longue date, voire des collègues de travail pour certains.

Les participants aux FGD avec la communauté hôte ont indiqué que les écoles et les marchés fonctionnent dans la zone de Poste Marchand, Fort National, Montfort et Rue Capaix. En revanche, le **manque** voire l'**absence** de centre de santé fonctionnel a été mis en avant par l'ensemble des participants.

Concernant les interactions entre les PDIs et la communauté hôte, les informateurs clés ont affirmé que les relations entre les deux groupes sont satisfaisantes. Les participants aux FGD mentionnent en effet des mécanismes d'entraide ponctuelle de la part de la communauté hôte envers les PDIs tels que :

- La **fourniture de nourriture/plats chauds** (Eglise Assemblée Chrétienne, Terrain Basket, Place Sapatann, Rex Théâtre).
- Les **dons de vêtements** (Terrain Basket, Place Sapatann, Rex Théâtre).
- La fourniture d'eau de service (Terrain Basket, Collège Dei Virtus, Ancien Local Lycée Jeunes Filles).
- Le **partage de douches** ou de **latrines** (Place Sapatann, Lakou Mouzin).
- L'hébergement en cas de forte pluie (Place Sapatann, Lakou Mouzin).
- La permission d'utiliser les prises électriques pour recharger les téléphones (Collège Dei Virtus).

Il convient toutefois de noter que ces actions de solidarité semblent avoir **diminué avec le temps** (ex : Lakou Mouzin, Rex Théâtre). En outre, sur Rex Théâtre, la configuration du site (peu de familles de la communauté hôte qui habitent directement près du site) est un des freins aux mécanismes d'entraide selon les déplacés.

De plus, des points de tensions ont tout de même été identifiés entre déplacés et communauté hôte, notamment liés au bruit venant des sites de déplacés, aux pratiques de défécation à l'air libre employées sur site (Building UNOPS), et également au regard de la fourniture de l'aide humanitaire (distributions de kits à destination exclusive des PDIs mentionnées comme sujet de tension sur Eglise Assemblée Chrétienne et sur Place Sapatann).

EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

EAU – SOURCES D'APPROVISIONNEMENT

D'après les FGD et les entretiens avec les informateurs clés, sur les 5 sites de Poste Marchand et Fort National, l'eau distribuée par SI est bien la **principale source d'approvisionnement**, aussi bien pour les ménages déplacés que pour la communauté hôte, suivie par l'eau achetée à des revendeurs privés. Sur ces sites, il n'existe pas à proprement parler de kiosque public dans la zone, puisque les deux seuls kiosques de la Direction Nationale de l'Eau potable et de l'Assainissement (DINEPA) qui existaient à Fort National **ne fonctionnent plus depuis 6 ans**.

En dehors de l'eau fournie par SI, pour l'eau de boisson les ménages ont recours à des kiosques privés, à savoir des particuliers qui disposent d'un château d'eau qu'ils alimentent avec de l'eau traitée par osmose inverse acheminée via Water-Trucking (WT) et qu'ils vendent au prix moyen de 125 HTG pour un seau de 20 litres (variable jusqu'à 150 HTG). A Poste Marchand, il existe deux kiosques privés à proximité des sites de Terrain Basket et de Lakou Mouzin, tandis qu'au moins 7 kiosques privés sont recensés au niveau des sites de Fort National. Certains informateurs clés rapportent également que les compagnies de WT peuvent parfois vendre l'eau traitée directement depuis le camion notamment à Fort National, au prix de 50 HTG les 20 litres, ce qui court-circuite la concurrence vis-à-vis des kiosques privés.

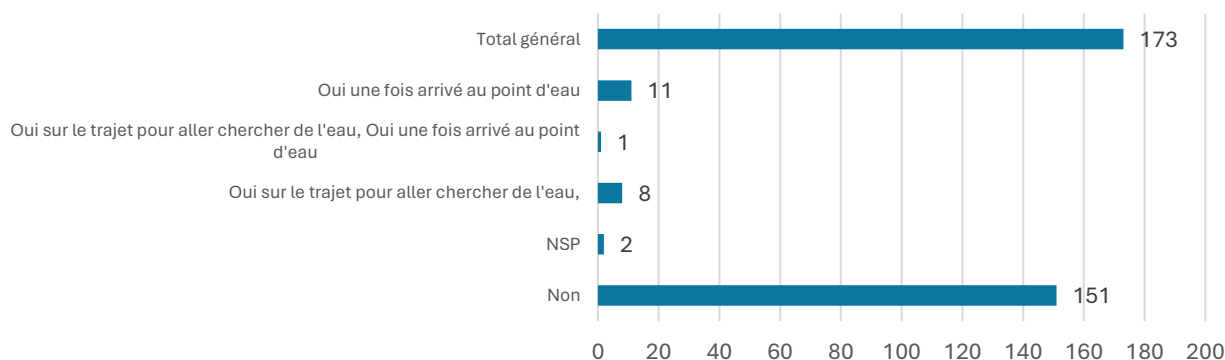
Pour l'eau de service à savoir l'eau destinée pour la lessive ou l'hygiène corporelle, les ménages déplacés achètent de l'eau auprès de particuliers qui disposent d'un réservoir approvisionné par WT avec de l'eau en provenance de la plaine (eau non traitée provenant de Cité Soleil, Tabarre, Croix des Bouquets) avec un prix variant de 25 HTG les 20 litres pour Poste Marchand à 35 à 40 HTG les 20 litres pour Fort National.

A Poste Marchand uniquement, les ménages déplacés achètent également de l'eau de service auprès des ménages de la communauté hôte dont les habitations privées sont raccordées au branchement DINEPA⁵ qui dessert la zone, et qui vendent le surplus d'eau lorsque les vannes du réseau sont ouvertes le mardi et le jeudi (environ 15 HTG les 20 litres, 25 HTG les 40 litres). En outre, il existe à Poste Marchand deux « fuites » dans la rue sur le réseau DINEPA qui sont utilisées par les ménages pour collecter gratuitement de l'eau de service, mais la collecte n'est pas sans risque sur le plan sanitaire. Selon les informateurs clés, certains déplacés marchent jusqu'à Poste Marchand pour s'approvisionner gratuitement en eau de service sur les « fuites » du réseau DINEPA.

Sur **Montfort**, les FGD réalisés avec les déplacés et la communauté hôte et les entretiens avec les informateurs clés n'ont révélé aucune autre source d'approvisionnement hormis l'eau distribuée par SI et l'eau de pluie (en saison cyclonique soit entre juin et novembre), et les observations directes ne permettent pas de confirmer l'existence de kiosques privés ni de vendeurs d'eau de service dans la zone.

Parmi les principaux problèmes rencontrés pour l'approvisionnement en **eau sur les sites de Montfort, Poste Marchand et Fort National**, où SI fournit de l'eau potable, le manque de récipient de stockage est mentionné sur chacun des sites aussi bien par les déplacés que par la communauté hôte.

Concernant l'existence de problèmes, et notamment sécuritaires, sur le trajet jusqu'au point d'eau et/ou lors de la collecte une fois au point d'eau, 87% des ménages enquêtés ont déclaré ne pas rencontrer de problème, ce qui s'explique par le fait que les châteaux d'eaux alimentés par SI se situent directement sur le site, ce qui limite les risques de protection. Cette information a par ailleurs été confirmée par les FGD.



Graphique 6 : Proportion des ménages enquêtés déclarant avoir rencontré des problèmes lors de la collecte de l'eau

Sur les 3 sites rue Capois, SI ne fournit pas d'eau potable. **Le site de Rex Théâtre**, dispose d'un bladder pour l'eau de boisson et d'un réservoir pour l'eau de service. Selon les FGD et les entretiens avec les informateurs clés, le bladder était auparavant alimenté en eau traitée par

⁵ A noter, qu'un abonnement sur le réseau DINEPA coûte environ 1000 HTG par mois pour une vanne ouverte entre une à deux heures par semaine.

la Croix-Rouge Haïtienne tous les 5 jours, tandis que le réservoir était alimenté en eau de service par la DINEPA chaque 3 jours. Toutefois, à la date de l'évaluation, les répondants ont rapporté que les approvisionnements par ces acteurs avaient cessé.

Sur le site **collège Dei Virtus**, la DPC a placé un bladder de 3.000 gallons qui était alimenté par la DINEPA chaque 5 jours mais n'a pas été approvisionné depuis 2 mois d'après les FGD et l'entretien avec l'informateur clé.

Sur le site **Ancien Local lycée Jeunes Filles**, les déplacés ont reçu de l'eau de boisson et de l'eau de service uniquement pendant 2 mois après leur arrivée, et le site dispose de 2 réservoirs mais qui ne sont pas sécurisés (l'un n'est pas couvert et a une fuite, et l'autre est couvert avec des tôles simplement).

Par conséquent, la population de ces 3 sites recourt à l'achat de l'eau de boisson auprès de kiosques privés (ex : Agua Max près de Rex Théâtre et Dei Virtus, et Prim'eau plus proche du site Ancien Local Lycée Jeunes Filles) et à l'achat d'eau de service auprès des particuliers disposant de branchement privé (entre 15 et 25 HTG les 20 litres, parfois fournie gratuitement comme rapporté par les déplacés du site Ancien Local Lycée Jeunes Filles) ou à côté du Ministère de la Condition féminine à environ 200 m du site où un seau d'eau de service de 20 litres coûte 10 HTG.

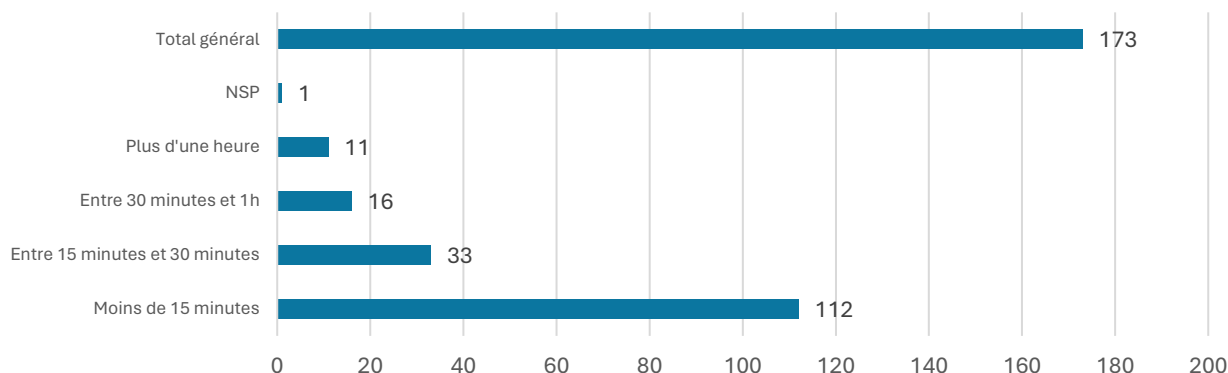
Les principaux problèmes rencontrés pour l'approvisionnement en eau sur les sites de la **rue Capoix**, sont liés à la **disponibilité de l'eau** (quantité insuffisante, insuffisance des récipients de stockage), au manque de moyen économique qui conduit certains participants à boire l'eau de service malgré qu'elle soit non traitée, et à l'accès géographique (distance jusqu'au point d'eau hors du site avec forte circulation sur la voie publique avec une insécurité exacerbée en cas de tirs au niveau du Champ de Mars). En outre, la qualité de l'eau est également parfois un problème avec l'eau de service qui donne parfois des démangeaisons de peau.

EAU - ENJEUX LIES A LA COLLECTE DE L'EAU

Sur **l'ensemble des sites**, la collecte de l'eau est une tâche qui revient traditionnellement aux femmes, même si plusieurs participantes affirment que les hommes peuvent contribuer à cette tâche si la femme n'est pas disponible. Il est intéressant de mentionner que les participants de plusieurs FGD indiquent ne pas confier la tâche de la collecte de l'eau aux enfants (Lakou Mouzin, Montfort) pour éviter de créer des tensions et rapportent que certains gestionnaires de bladder refusent que les enfants collectent de l'eau notamment pour des questions de discipline et de respect des files d'attente.

D'après la plupart des participants aux FGD tout site confondu, les personnes en situation de handicap ne peuvent pas collecter de l'eau seules, et doivent être aidées par un proche. Certains gestionnaires de point d'eau leur donnent la priorité lors de la collecte selon les participants des FGD sur les sites Eglise Assemblée Chrétienne, et Montfort.

Concernant le temps d'attente au point d'eau, 84% des ménages ont rapporté via les enquêtes attendre moins de 30 minutes au point d'eau (norme SPHERE) et les entretiens avec les informateurs clés ont corroboré cette information.



Graphique 7 : Temps d'attente au point d'eau

Sur **Rex Théâtre**, lorsque le bladder et le réservoir étaient approvisionnés, le temps d'attente était limité selon le président du comité de gestion, puisque le bladder dispose d'une rampe de distribution de 6 robinets (6 tuyaux de conduite). Cependant, lorsque les déplacés doivent se procurer de l'eau en dehors du site, le trajet peut prendre entre 15 et 20 minutes de marche d'après le porte-parole du comité. Sur **Ancien Local Lycée Jeunes Filles** les femmes déplacées ont signalé que le temps d'attente au point d'eau où l'eau de service est donnée gratuitement par la communauté hôte est parfois très long, ce qui conduit certaines à acheter l'eau de service (10 HTG le bokit de 20L).

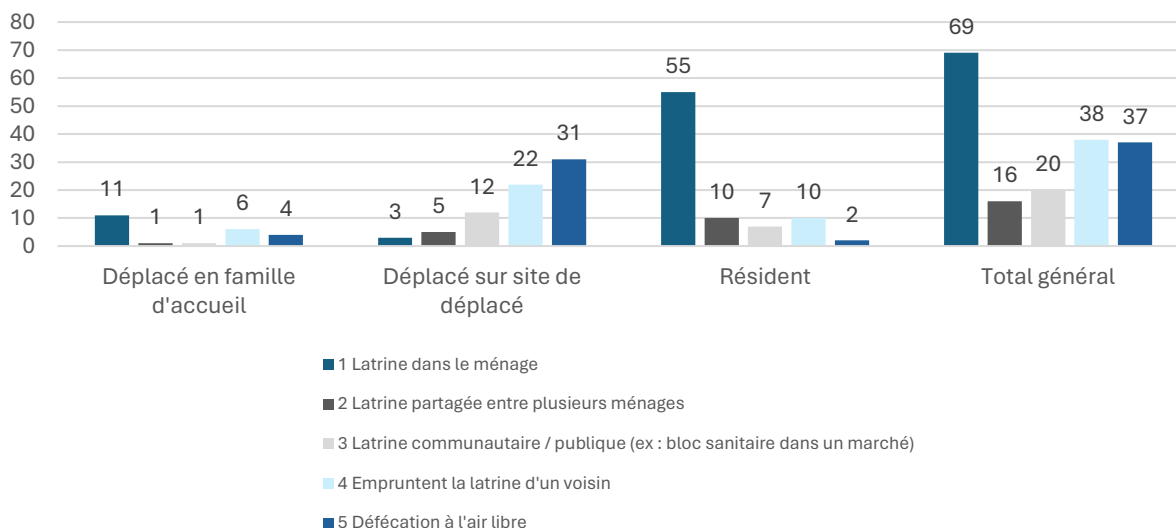
Par ailleurs, à la question de savoir s'ils rencontrent des tensions lors de la collecte de l'eau, sur les 6 sites où SI distribue de l'eau, les participants aux FGD ont signalé peu de tensions au point d'eau du fait que SI ouvre également la distribution aux communautés hôtes, et si certaines surviennent parfois, il semble que cela soit plutôt lié au non-respect de la file d'attente⁶, plutôt qu'à des dissensions basées sur le statut (déplacé v/s communauté hôte).

ASSAINISSEMENT – GESTION DES EXCRÉMENTS

Si 33% des ménages déplacés sur site enquêtés ont indiqué emprunter la latrine d'un voisin pour faire leurs besoins, un constat inquiétant a été obtenu au regard des pratiques de défécations à l'air libre, citées par **47%** des ménages déplacés sur site (utilisation de sachet ou d'assiette en foam qui sont ensuite jetés dans la nature avec la méthode dite de l'avion ou du parachute).

Parmi les ménages enquêtés au sein de la communauté hôte, 65% ont rapporté disposer d'une latrine au sein du ménage, 12% d'une latrine partagée entre plusieurs ménages et 12% ont déclaré utiliser la latrine d'un voisin. Les FGD réalisées sur Poste Marchand et Fort National ont néanmoins montré que la communauté hôte est elle aussi contrainte de recourir à la défécation à l'air libre (mentionné majoritairement par les hommes de la communauté hôte tandis que les femmes de la communauté hôte mettent davantage en avant la présence de latrine dans le ménage ou de latrines partagées entre plusieurs ménages).

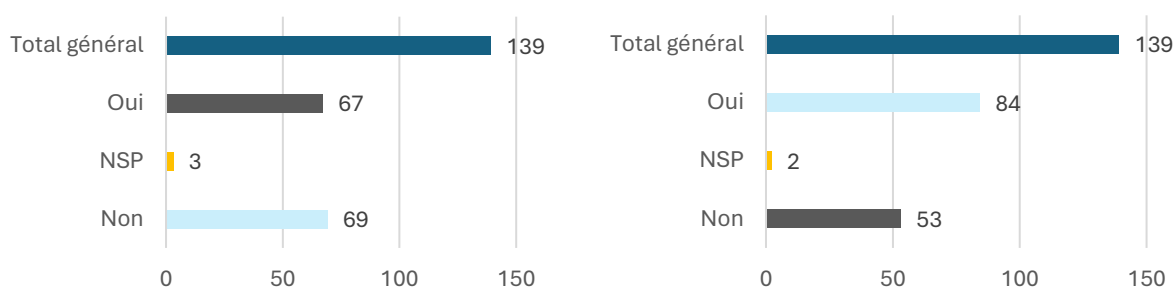
⁶ L'ordre étant généralement rétabli par le gestionnaire de bladder.



Graphique 8 : Pratiques déclarées par les ménages enquêtés pour faire leurs besoins (plusieurs réponses possibles)

Sur le site de **Building UNOPS**, outre la défécation à l'air libre, les déplacés mentionnent l'existence d'une latrine sur le site (dans le bâtiment) qui est bouchée. Le site Eglise Assemblée Chrétienne dispose également de deux latrines mais qui ont besoin d'être vidangées car presque à leur limite de remplissage, du fait de l'utilisation par les PDIs, ce qui crée parfois des tensions avec le pasteur de l'église. Les déplacés du site Terrain Basket rapportent aller pratiquer la défécation à l'air libre sur le site de Lakou Mouzin. Certains ménages signalent que des membres de la communauté hôte leur prêter leur latrine (Place Sapatann, Lakou Mouzin) mais cette utilisation est limitée à la journée et les ménages sont contraints de pratiquer la défécation à l'air libre la nuit.

Parmi les ménages de Poste Marchand et de Fort National qui ont accès à des latrines (latrine individuelle dans le ménage, latrine partagée entre plusieurs ménages ou latrines publiques), 60% rapportent que ces latrines peuvent être fermées à clé de l'intérieur et 48% mentionnent que la zone autour des latrines est éclairée.



Graphique 9 : Présence d'éclairage à proximité des latrines

Graphique 10 : Présence de verrous à l'intérieur des latrines

Sur le site de **Montfort**, il n'existe pas de latrine et le recours à la défécation à l'air libre est généralisé. Les hommes de la communauté hôte affirment en outre que très peu de ménage résidents dans la zone disposent de leur propre latrine et qu'ils pratiquent également la défécation à l'air libre.

Sur le site de **Rex Théâtre**, il n’y a pas de latrine également et les déplacés sont contraints de recourir à la défécation à l’air libre et jettent les sachets çà et là, et notamment dans un trou situé dans l’enceinte du site qui selon les femmes déplacées représente un danger pour les enfants en bas âge. Les hommes de la communauté hôte et les hommes déplacés mentionnent toutefois l’existence d’un bloc sanitaire sur le Champ de Mars dont l’accès est payant.

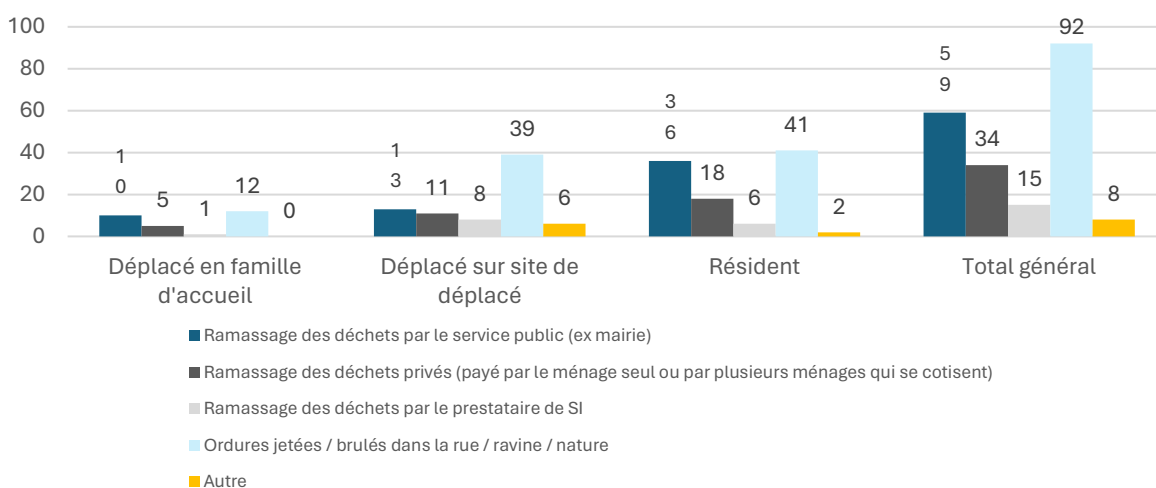
Sur le site **Collège Dei Virtus**, il existe 3 latrines avec chasse d’eau (dite « toilettes confort moderne) qui sont fonctionnelles et les PDIs ne pratiquent pas la défécation à l’air libre selon les entretiens avec les informateurs clé et les FGD. Cependant, des problèmes pour alimenter en eau les latrines (chasse d’eau) surviennent parfois d’après les participants aux FGD. La défécation à l’air libre est toutefois mentionnée dans les FGD avec la communauté hôte par certains résidents qui ne disposent pas de latrine dans leur foyer et qui utilisent des sachet/bokit qu’ils jettent ensuite dans la ravine.

Sur le site **Ancien Local lycée Jeunes Filles**, il existe un bloc de latrine avec 2 cabines qui est en très mauvais état. Par conséquent, de nombreux déplacés recourent à la défécation à l’air libre soit directement sur le site, soit dans un contenant qu’ils jettent ensuite dans les latrines. La mauvaise gestion du bloc sanitaire peut parfois entraîner de petites tensions entre les PDIs selon les femmes déplacées.

Sur la plupart des sites, le recours à la défécation à l’air libre entraîne des tensions entre les PDIs et la communauté hôte, voire au sein des PDIs, en raison de la dissémination incontrôlée des matières fécales dans l’environnement et des odeurs nauséabondes, et ces tensions sont alors gérées par les leaders et les comités de gestion.

ASSAINISSEMENT – GESTION DES DÉCHETS DOMESTIQUES

Sur les sites de Poste Marchand et de Fort National, **43%** des ménages de la CH enquêtés ont indiqué avoir recours au service public pour le ramassage des déchets. Seuls 20% des ménages sur site ont fait état de la même déclaration.



Graphique 11 : Méthodes des ménages enquêtés pour l’évacuation des ordures (plusieurs réponses possibles)

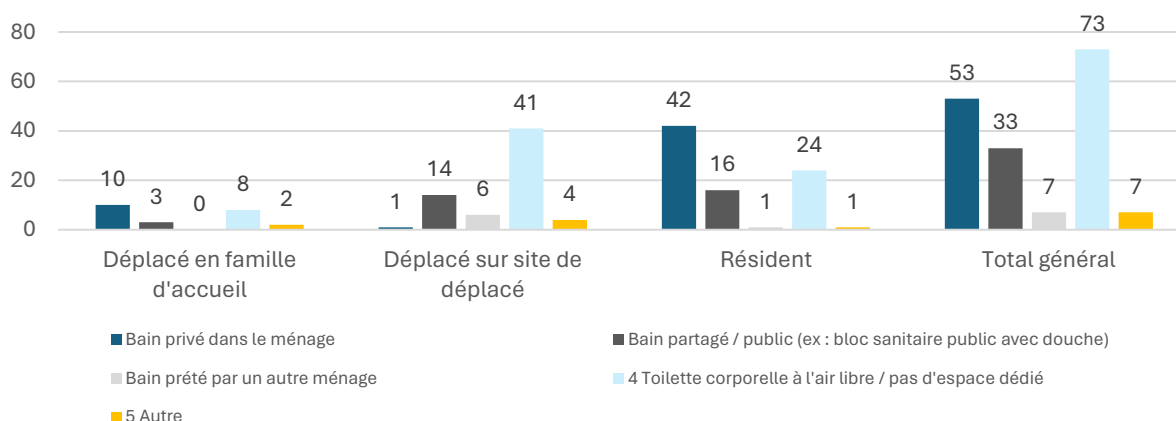
Sur les sites de **Fort National** et **Montfort**, le prestataire contracté par SI pour l’évacuation des ordures est mentionné dans tous les FGD aussi bien par les déplacés que par la communauté hôte qui en profite pour évacuer ses propres ordures. Cependant, dans le cas où le prestataire ne passe pas, les ordures sont jetées dans la nature (y compris dans égouts/rigoles lors des

fortes pluies qui acheminent les ordures vers le bas de la ville). A **Poste Marchand**, le ramassage des ordures est assuré par la mairie.

A **Rue Capoix**, sur le site **Rex Théâtre**, il existe un ramassage public réalisé par la mairie selon le président du comité de gestion, et cette information a été corroborée par les FGD avec les déplacés et la communauté hôte. Les déchets sont ainsi collectés à l'intérieur du site et transportés au bord de la voie pour être évacués, mais une partie des déchets est également jetée dans la nature. Sur le site **collège Dei Virtus** les ordures sont ramassées par le comité de gestion du site puis jetées dans la ravine voisine. Sur le site **Ancien Local Lycée Jeunes Filles**, les ordures sont rassemblées dans une espace sur le site et brûlées. Selon le vice-président du site, des tensions peuvent parfois survenir au sein des PDIs concernant l'évacuation des ordures et sont gérées par le comité du site.

HYGIÈNE – PRATIQUES D'HYGIÈNE

62% des ménages déplacés enquêtés sur site ont indiqué pratiquer leur toilette corporelle à l'air libre / ne pas avoir d'espace dédié pour cela. Cette situation a également été rapportée par 28% des ménages de la communauté hôte. L'utilisation d'espaces de bains partagés / publics a quant à elle été rapportée par 21% des ménages déplacés sur site, et par 19% des ménages enquêtés parmi la communauté hôte.



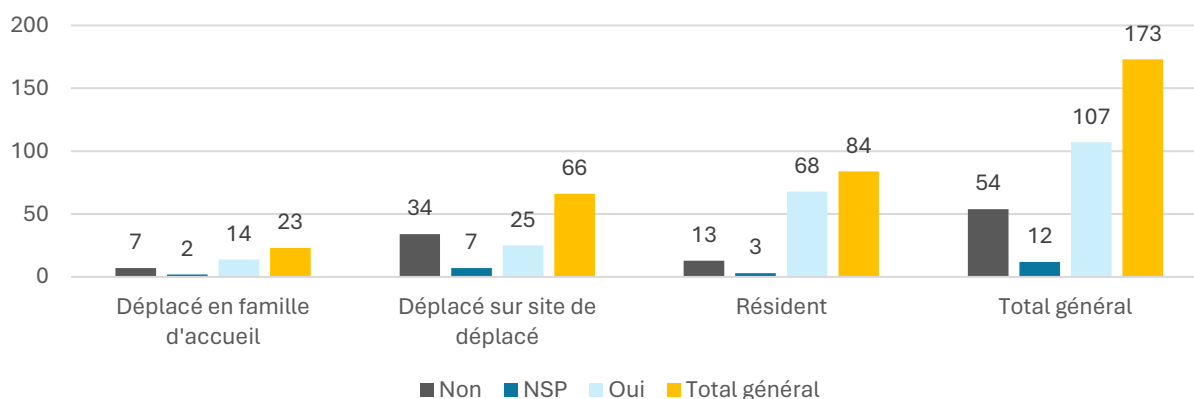
Graphique 12 : Méthodes employées par les ménages pour l'hygiène personnelle (plusieurs réponses possibles)

En effet, tous les ménages de la communauté hôte ne disposent pas de douche privée ni même partagée entre plusieurs ménages, comme rapporté par les participants des FGD avec les résidents autour de Building UNOPS, Montfort, Terrain Basket, Lakou Mouzin, et Collège Dei Virtus. Sur Rex Théâtre, les hommes de la communauté hôte mentionnent utiliser des douches publiques dont l'accès coûte 50 HTG par personne.

Le recours à la toilette corporelle à l'air libre est presque systématique chez les déplacés vivant sur les sites. Sur Building UNOPS, les femmes déplacées ont rapporté utiliser une cuvette sur le site, tout comme celles de Terrain Basket et Eglise Assemblée Chrétienne. Sur Place Saptann, les femmes déplacées ont rapporté se laver généralement le soir derrière une voiture stationnée près du site. Le recours à une voiture pour préserver l'intimité a également été indiqué par les déplacés de Lakou Mouzin. Sur Collège Dei Virtus, il existe un espace spécifique utilisé pour la toilette corporelle pour les déplacés, mais qui ne comporte pas de douche. Sur Ancien Local Lycée Jeunes Filles, les PDIs se douchent à l'air libre près du bloc de latrine.

En date de l'évaluation, seuls 2 sites (Eglise Assemblée Chrétienne et Montfort) sur 9 disposent de douches. Si sur le site de Montfort SI a construit 8 cabines de douches en juillet 2023, le site d'Eglise Assemblée Chrétienne, ne compte qu'une seule douche, dépendante de l'église, et qui n'est pas toujours accessible ou fonctionnelle en raison du grand nombre de PDIs qui l'utilisent.

Par conséquent, la plupart des répondants aux FGD ont indiqué ne pas se sentir en sécurité lorsqu'ils se lavent faute d'intimité, et ce sentiment est partagé aussi bien par les femmes que par les hommes qu'ils soient déplacés ou membres de la communauté hôte. Il est donc tout à fait logique que parmi les 173 ménages enquêtés autour des sites de Poste Marchand et Fort National, 51% des déplacés sur sites aient indiqué ne pas se sentir en sécurité lorsqu'ils se lavent, contre seulement 15% des ménages de la communauté hôte.

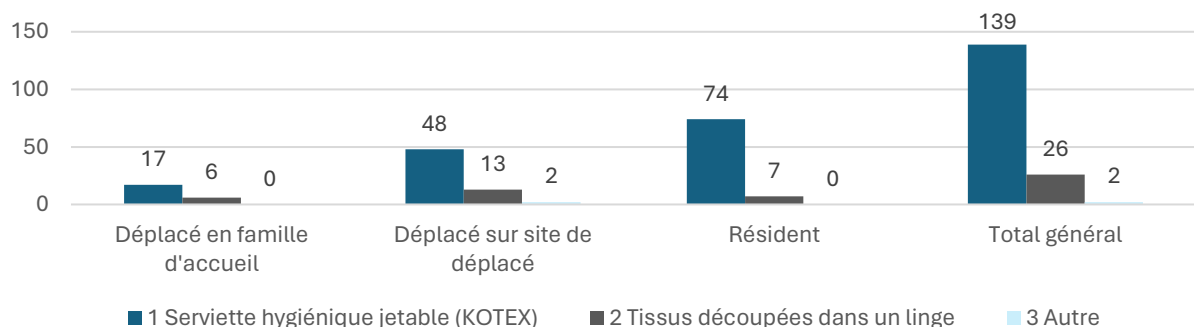


Graphique 13 : Sentiment de sécurité déclaré par les ménages enquêtés lors de la toilette corporelle

Concernant le maintien de l'hygiène dans le ménage, ce rôle revient en général majoritairement aux femmes et aux filles même si l'implication des hommes et des garçons a été mentionnée dans plusieurs FGD. Sur le site Rex Théâtre, les femmes déplacées ont également rapporté que le nettoyage du site se fait au niveau global et non au niveau ménage, et qu'avant elles s'organisaient en groupe pour nettoyer le site mais cette pratique n'est plus d'actualité.

HYGIÈNE – GESTION DE L'HYGIÈNE MENSTRUELLE

Parmi les 164 femmes cheffes de ménage ayant répondu aux enquêtes ménage, 85% ont déclaré utiliser des serviettes hygiéniques jetables pour la gestion de leur hygiène menstruelle, 16% ont mentionné recourir à des bandes de tissu découpées dans un linge (plusieurs réponses possibles), et 2% ne se sont pas prononcées.



Graphique 14 : Pratiques de gestion de l'hygiène menstruelle déclarées par les ménages (plusieurs réponses possibles)

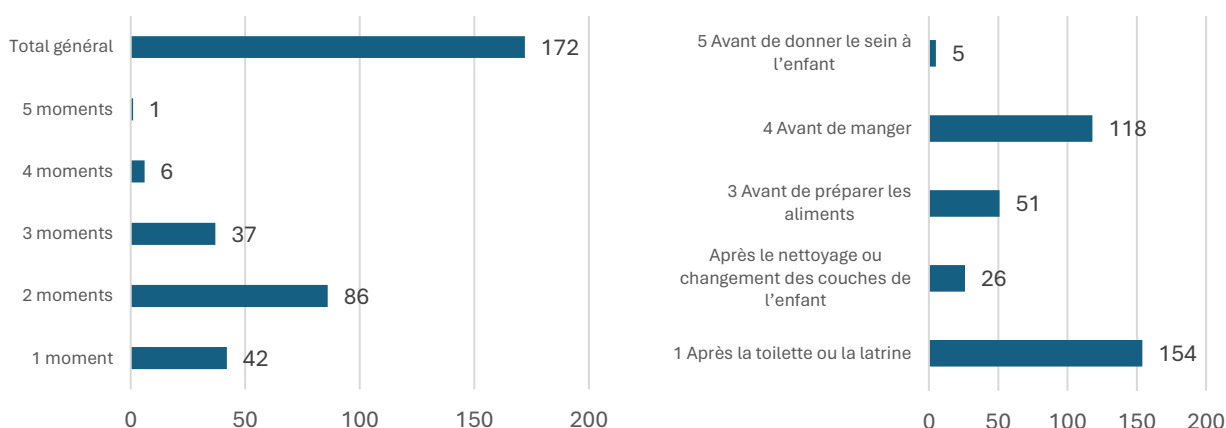
Les résultats des FGDs ont cependant montré des résultats divergents, du fait que l'ensemble des femmes interrogées ont mentionné un manque de moyens économiques pour se procurer des serviettes hygiéniques, et ce, tant chez les femmes déplacées que des communautés hôtes. Ces dernières ont ainsi déclaré avoir recours à des « toiles coupées » (i.e. des bandes de tissus découpées dans un linge en coton), qu'elles lavent pour les réutiliser (mentionné sur Building UNOPS, Eglise Assemblée chrétienne, Terrain Basket, Place Sapatann, Lakou Mouzin, Rex Théâtre, Collège Dei Virtus)

Le manque d'espace pour gérer l'hygiène menstruelle a également été pointé du doigt par les femmes déplacées sur Building UNOPS, Terrain Basket, Rex Théâtre et Collège Dei Virtus tout comme l'absence de conteneurs pour jeter les produits d'hygiène menstruelle. Ce constat a notamment été rapporté par les femmes déplacées sur Lakou Mouzin et sur Rex Théâtre. La problématique de l'évacuation des produits d'hygiène menstruelle se pose également au sein de la communauté hôte, à l'instar des femmes situées autour du Collège Dei Virtus qui ont indiqué jeter les produits d'hygiène menstruelle dans les poubelles si disponibles, ou dans la ravine voisine.

HYGIÈNE – CONNAISSANCE SUR LES MALADIES HYDRIQUES

Les résultats issus des enquêtes ménages ont montré que des personnes déplacées et de la communauté hôte ont une relativement bonne connaissance des vecteurs de transmission des maladies d'origine hydriques, et notamment la diarrhée. La consommation d'eau non potable a été citée par 70% des ménages, la consommation de nourriture contaminée par 61%, et la contamination via les doigts par 87%.

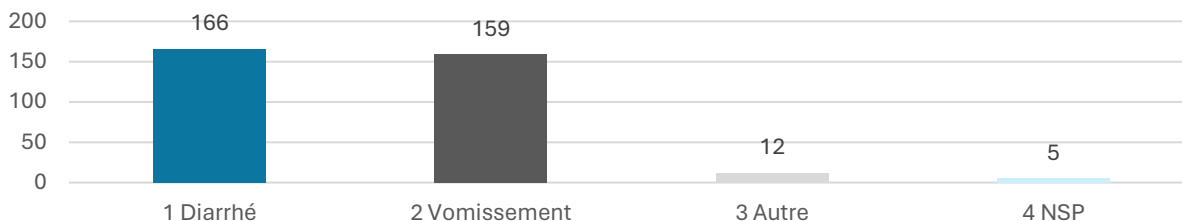
En revanche, seulement un ménage sur quatre a cité au moins 3 moments clés du lavage des mains. Les moments clés les plus connus sont le lavage des mains après l'utilisation de la latrine (cité par 89% des ménages), et avant de manger (cité par 68% des ménages). Le lavage des mains après avoir changé la couche d'un enfant et avant d'allaiter/de nourrir en enfant sont quant à eux peu connus (cités respectivement par 15% et 3% des ménages enquêtés).



Graphique 15 : Nombre de moments clés du lavage des mains connus des ménages

Graphique 16 : Moments clés de lavage des mains connus des ménages (plusieurs réponses possibles)

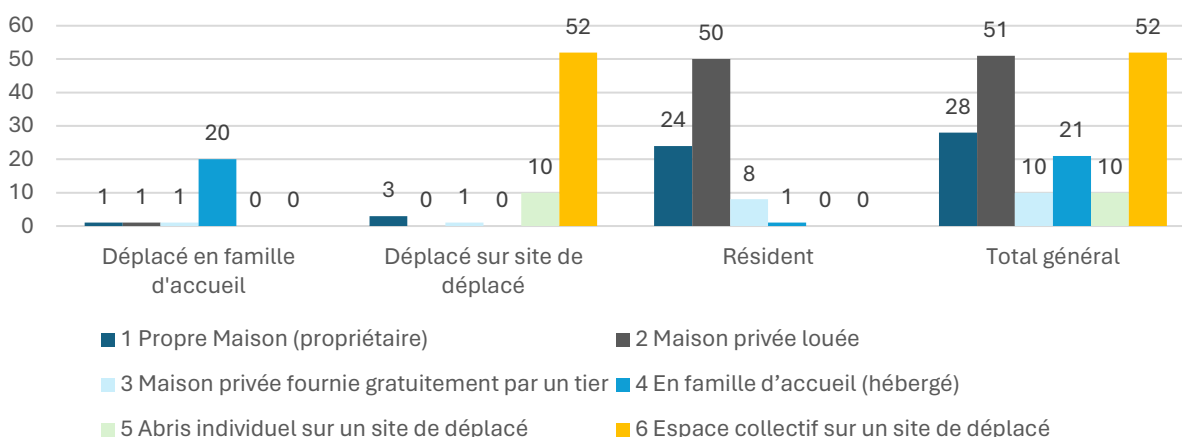
Enfin, les symptômes du choléra sont quant à eux connus de la quasi-totalité des ménages, avec 96% des ménages enquêtés individuellement qui ont mentionné la diarrhée et 92% les vomissements.



Graphique 17 : Symptômes du choléra connus des ménages enquêtés (plusieurs réponses possibles)

3.2. ABRIS ET ARTICLES MÉNAGERS ESSENTIELS

Parmi les 173 ménages enquêtés individuellement autour des sites de Poste Marchand et Fort National, la majorité de la communauté hôte a indiqué être locataire (59%) et seulement 28% être propriétaire. On note également une petite partie des ménages de la communauté hôte (9%) ayant indiqué vivre dans une maison fournie gratuitement par un tiers.

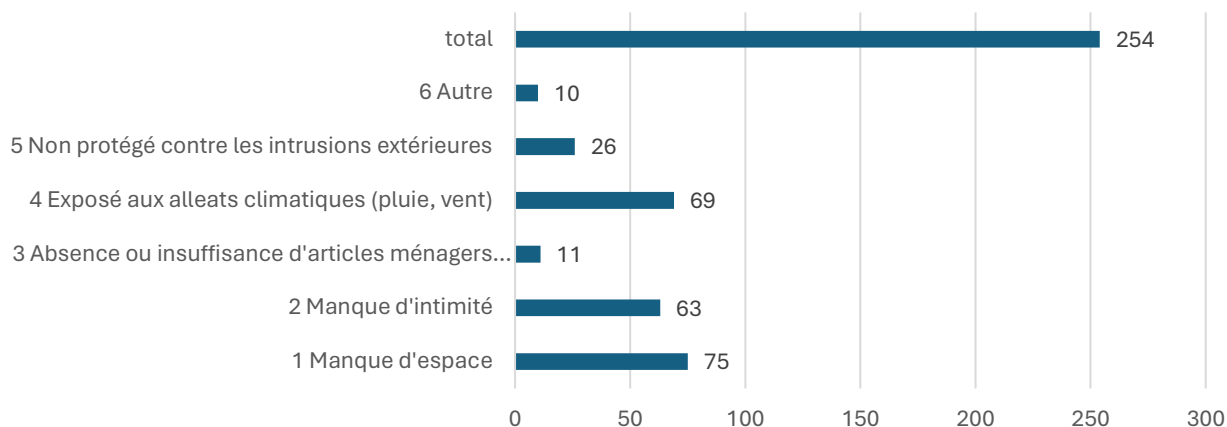


Graphique 18 : Nombre et type de maisons par statut (plusieurs réponses possibles)

Parmi les ménages déplacés sur site, 79% ont indiqué vivre dans un espace collectif, et seulement 15% dans un abri individuel. En effet, les FGD confirment que sur l'ensemble des 9 sites enquêtés, la majorité des déplacés ne dispose pas d'abri individuel et partage des espaces collectifs tels qu'une école (Collège Dei Virtus, Ancien Local Lycée Jeunes Filles), un terrain de basket (Terrain Basket - Corridor Lumière), la cour d'une église (Eglise Assemblée Chrétienne) ou une place publique (Place Sapatann).

Sur les sites de Montfort et Rex Théâtre, une partie des déplacés vit dans des abris individuels dans la cour, et sur le site Lakou Mouzin, certains déplacés s'abritent dans les voitures abandonnées (ancien garage).

Le principal problème rencontré en matière d'abris est le manque d'espace cité par 43% des ménages enquêtés (et parmi eux, presque la moitié sont des PDIs vivant sur les sites), l'exposition aux aléas climatiques (40%) et le manque d'intimité (36%).



Graphique 19 : Problèmes rencontrés dans les abris (plusieurs réponses possibles)

Outre le manque d'espace et d'intimité, les participants aux FGD ont mentionné la problématique de l'exposition à la pluie sur la quasi-totalité des sites, avec des espaces collectifs dont la construction est inachevée (Ancien Local Lycée Jeunes Filles) ou dont la toiture est endommagée (Lakou Mouzin, Collège Dei Virtus et Rex Théâtre), voire des sites où les PDI dorment à ciel ouvert (Place Sapatann, Terrain Basket - Corridor Lumière, mais aussi Eglise Assemblée Chrétienne où les déplacés n'ont parfois pas l'autorisation de dormir dans l'église même en cas de pluie). Sur le site de Rex Théâtre, selon le président du comité, le bâtiment est considéré à risque d'effondrement depuis le tremblement de terre de 2010.

Par ailleurs, l'insuffisance ou l'absence d'articles ménagers essentiels (AME) est également fortement citée par les déplacés lors des FGD, de même que par certains groupes issus de la communauté hôte. Toutefois, la priorisation des AME montre bien la vulnérabilité des déplacés vivant sur les 9 sites, qui rapportent majoritairement un besoin en :

- Récipients de stockage (bokit) ;
- Ustensiles de cuisine y compris un réchaud ;
- Matelas, draps et couverture ;
- Articles d'hygiène ;
- Vêtements (manque de chaussures pour les enfants mentionné par les femmes déplacées de Rex Théâtre) ;
- Moustiquaires ;
- Eclairage ;
- Bâches (forte demande à Rex Théâtre et Ancien Local lycée Jeunes Filles) ;
- Moyens de distraction pour les enfants et les adultes type dominos, ballon, jeu de cartes, etc. (mentionné sur Rex Théâtre).

Il n'y a pas de différence de taille entre les besoins en AME exprimés par les hommes déplacés et ceux exprimés par les femmes déplacées, hormis le fait que les demandes de récipients de stockage viennent plutôt de la part des femmes, ce qui s'explique par leur rôle prépondérant dans la collecte de l'eau.

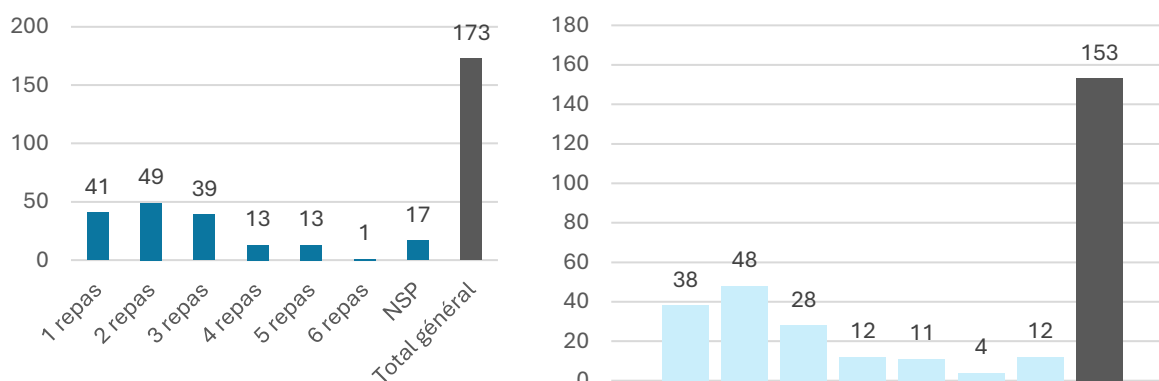
Au sein de la communauté hôte, il est intéressant de noter que des besoins en termes de récipients de stockage existent également (mentionné sur Terrain Basket, Montfort, Place Sapatann, Lakou Mouzin) ainsi qu'en termes d'ustensiles de cuisine (dont réchaud), de matelas,

draps et couvertures. Néanmoins, certains AME mentionnés lors des FGD avec la communauté hôte montrent une vulnérabilité qui reste nettement moindre que celle des PDI vivant sur les sites de déplacés (ex : salle à manger, réfrigérateur, four à gaz, machine à laver, radio, télévision).

3.3. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET MOYENS D'EXISTENCE

COUVERTURE DES BESOINS ALIMENTAIRES

Parmi les 83 ménages déplacés sur site ou en famille d'accueil ayant répondu à la question concernant le **Score de Consommation Alimentaire (SCA)**, 58% ont obtenu un SCA pauvre (0-28 points), 30% un SCA limite (28,5 – 42 points) et 12% un SCA acceptable (42.5,5 points ou plus)⁷. Parmi les 73 ménages hôtes répondant à la question concernant le SCA, 23% ont obtenu SCA pauvre (0-28 points), 47% un SCA limite (28,5 – 42 points) et 30% un SCA acceptable (42.5,5 points ou plus). La comparaison du nombre de repas par jour actuel et le nombre de repas par jour avant la crise montre bien la détérioration de la sécurité alimentaire des ménages déplacés et résidents. En effet, avant la crise, les enfants prenaient majoritairement au moins 2 repas par jour (rapporté par 67% des 153 ménages ayant répondu à la question concernant les enfants), et les adultes prenaient également pour la plupart au moins 2 repas par jour (selon 66% des 173 ménages enquêtés).

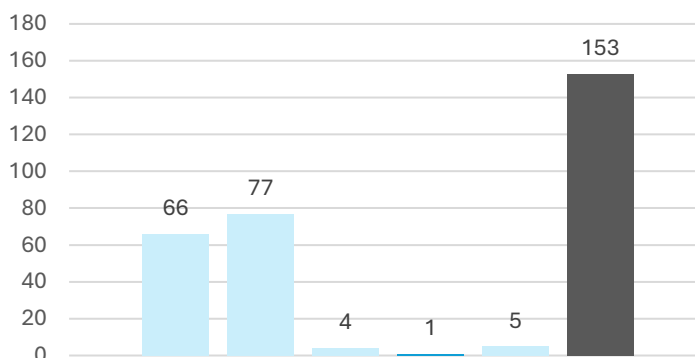
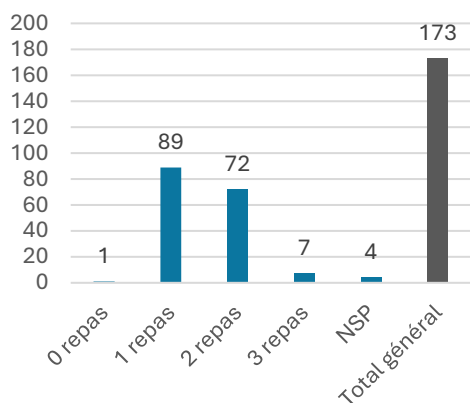


Graphique 20 : Nombre de repas pris par les adultes avant la crise

Graphique 21 : Nombre de repas pris par les enfants avant la crise

⁷ Il convient de noter que les seuils choisis pour le SCA sont ceux qui concernent les situations où le sucre et l'huile sont consommés chaque jour

En revanche, au cours de l'enquête, seuls 53% des ménages⁸ ont rapporté que leurs enfants prennent au moins 2 repas par jour et la proportion de ménages indiquant que leurs enfants ne prennent qu'un seul repas par jour à presque doublé en passant de 24% à 43%. Concernant le nombre de repas pour les adultes, 51% des ménages⁹ ont indiqué que les adultes ne prennent qu'un seul repas et la proportion des ménages rapportant au moins 2 repas par jour pour les adultes a chuté à 45%.



Graphique 22 : Nombre de repas pris par les adultes après la crise

Graphique 23 : Nombre de repas pris par les enfants après la crise

Parmi les principales difficultés évoquées pour satisfaire leurs besoins alimentaires, l'ensemble des participants aux FGD, qu'ils soient déplacés ou membres de la communauté hôte, a mentionné le manque de moyens économiques. Sur Eglise Assemblée chrétienne, l'insécurité est également évoquée comme un frein pour se procurer les denrées alimentaires.

STRATÉGIES D'ADAPTATION

Les ménages, aussi bien déplacés que membres de la communauté hôte, ont déclaré avoir recours à des stratégies d'adaptation telles que l'achat à crédit, le prêt à intérêt, voire le prêt sur gage (dit « bric à brac »), l'entraide (ex : mise en commun de la nourriture ou de l'argent pour acheter de la nourriture mentionnée dans le FGD avec les femmes déplacées de Place Sapatann), la réduction de la portion alimentaire (rapporté par les femmes déplacées de Lakou Mouzin et par les femmes de la communauté hôte sur Montfort), et la mendicité.

La mendicité a été citée dans plus de 75% des FGD déplacés et communautés hôtes confondus, et au sein de la communauté hôte, il est intéressant de noter que la mendicité est davantage mentionnée dans les FGD réalisés avec les hommes, tandis que les femmes de la communauté hôte mettent plus en avant les activités génératrices de revenus (AGR) (petit commerce et vente de services).

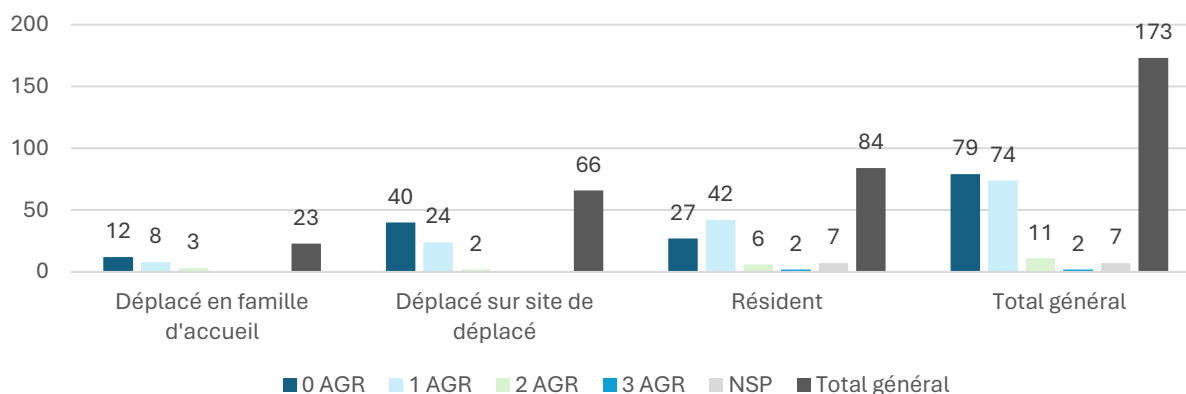
ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS

La proportion de ménages déplacés ayant une activité génératrice de revenus reste faible. Ainsi parmi les 89 ménages déplacés sur site, seulement 39% ont rapporté avoir au moins une

⁸ Sur 153 ménages ayant répondu à la question concernant les enfants

⁹ Sur 173 ménages enquêtés

AGR au sein du ménage, tandis que ce chiffre grimpe à 59% pour les ménages de la communauté hôte.



Graphique 24 : Activités Génératrices de Revenu déclarées par les ménages

Concernant les ménages déplacés sur site, les AGR existantes se concentrent principalement autour du commerce de bien alimentaires et non alimentaires (61%), suivi de la vente de services (27%) et quelques salariés dans le secteur privé (15%). Les FGD avec les ménages déplacés ont de plus confirmé cette tendance, puisque les participants ayant au moins une AGR dans le ménage ont mentionné les secteurs suivants :

- Petit commerce de produits alimentaires (vente d'œufs, figues, pain mentionnée par les hommes déplacés de Place Sapatann, revente de l'eau par sachet sur Ancien Local Lycée Jeunes Filles) ;
- Petit commerce de produits non alimentaires (vente de charbon de bois et de chaussures mentionnée par les femmes déplacées de Building UNOPS, vente d'articles d'hygiène mentionnée par les femmes déplacées de Place Sapatann, vente d'allumettes et de vêtements usés mentionnée par les hommes déplacés de Place Sapatann...);
- Vente de services (taxi moto mentionné par les hommes déplacés à Montfort, service de ménage mentionné par les femmes d'Eglise Assemblée Chrétienne, service de lessive ou appui aux vendeuses de nourriture mentionnés par les femmes déplacées de Terrain Basket) ;
- Salariat dans le secteur privé (plus marginal) tel que des postes d'agent de sécurité (mentionné par les déplacés sur Collège Dei Virtus).

A la question de savoir s'il y a des activités que les femmes pratiquent aujourd'hui et qu'elles ne pratiquaient pas avant la crise, dans les FGD, l'ensemble des femmes déplacées et de la communauté hôte ont mentionné la mendicité et certaines le fait de faire la lessive pour d'autres personnes (femmes déplacées sur Place Sapatann et Ancien Local Lycée Jeunes Filles, et femmes de la communauté hôte sur Collège Dei Virtus).

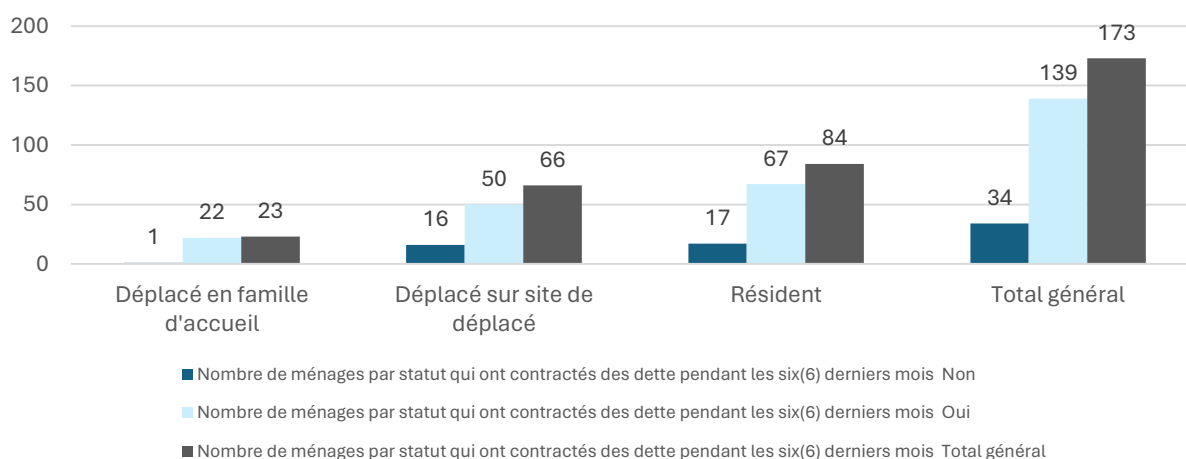
Les principaux obstacles à la mise en place d'une AGR sont le manque de ressources pour débiter une AGR, y compris la perte des moyens de production, l'insécurité dans la zone de résidence ou dans la zone du lieu de travail et le manque d'offre sur le marché du travail. Quelques ménages répondants ont également mentionné l'incapacité physique de travailler et l'absence d'alternative pour s'occuper des enfants. Le besoin d'appui pour mettre en place des AGR a été exprimé dans les entretiens avec les informateurs clés et dans les FGD, notamment avec les femmes de la communauté hôte.

POCHES DE DEPENSES ET ENDETTEMENT

Concernant les poches de dépenses des ménages, les résultats issus des groupes de discussion ont montré les priorisations suivantes :

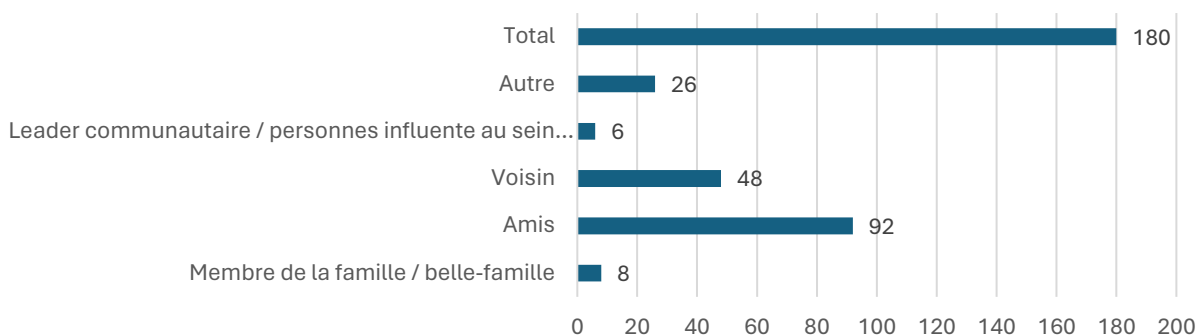
- **La nourriture** : en moyenne 30 à 40% du budget, avec davantage de poids accordé à la nourriture dans les FGD sur Montfort, Collège Dei Virtus et Ancien Local Lycée Jeunes Filles pour les ménages de la communauté hôte (entre 50 et 60% du budget).
- **L'éducation** : en moyenne 20 à 30% du budget, pas de différence significative selon le statut ou le genre.
- **Le logement** : en moyenne 20 à 30% du budget, qui concerne uniquement la communauté hôte.
- **La santé** : en moyenne 10 à 20% du budget, pas de différence significative selon le statut ou le genre.
- **L'eau** : environ 10% du budget sauf sur Rex Théâtre (30% du budget selon les hommes déplacés). Cette faible part de l'eau dans le budget des ménages s'explique ici par la fourniture d'eau par SI sur le site de Montfort et les 5 sites de Poste Marchand et Fort National.
- **Les dettes** : environ 10 à 20% du budget, sauf pour Montfort où les hommes déplacés estiment le poids des dettes à 50% en raison de l'endettement pour se nourrir. Il convient de noter qu'à travers les FGD sur l'ensemble des 9 sites, il ressort que les hommes ont tendance à donner plus de poids aux dettes que les femmes.
- **Les moyens de production** : environ 30 à 40% du budget. Les femmes ont tendance à donner plus de poids à cette dépense à travers les FGD réalisées sur l'ensemble des sites, à l'exception du site Ancien Local Lycée Jeunes Filles où les hommes déplacés et les hommes de la communauté hôte ont accordé un large poids aux moyens de production (40 à 50% du budget).

Parmi les 173 ménages enquêtés individuellement autour des sites de Poste Marchand et Fort National, 80% ont également rapporté avoir contracté des dettes au cours des 6 derniers mois. Si on désagrège par statut, la proportion des ménages ayant contracté des dettes au cours des 6 derniers mois est de 81% pour les ménages déplacés et de 80% pour les ménages de la communauté hôte.

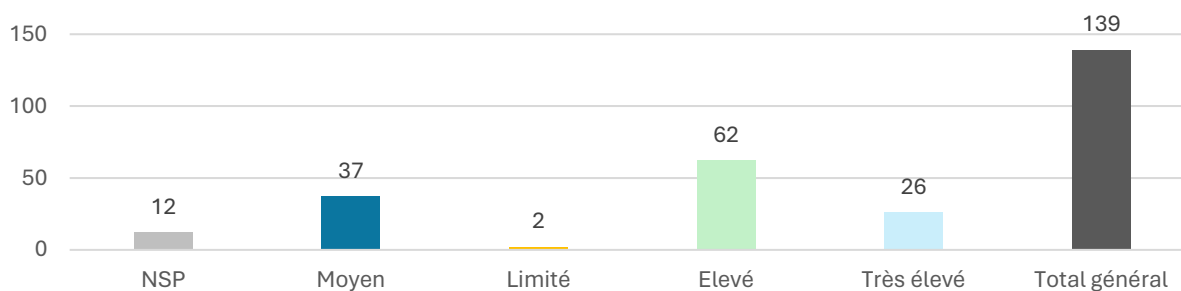


Graphique 25 : Ménages ayant rapporté avoir contracté des dettes sur les 6 mois précédant l'enquête

Parmi les ménages ayant contracté des dettes, 63% estiment que le poids de cette dette est élevé voire très élevé dans leur budget. La majorité des ménages rapporte avoir contracté des dettes auprès d'amis (cité par 66% des répondants) et de voisins (34%). Le recours à des commerçants, pour l'achat notamment de nourriture à crédit, et à des usuriers est également mentionné (autre), de même que l'endettement auprès de la famille / belle famille ou des leaders communautaires / des personnes influentes dans la communauté, bien que plus marginal.

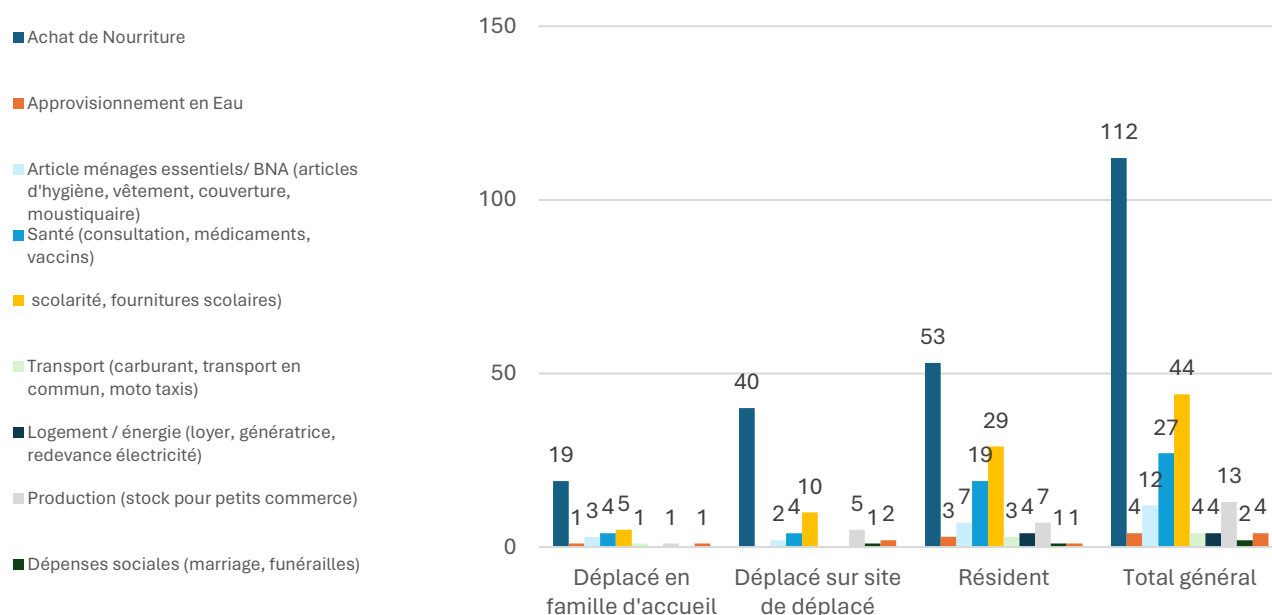


Graphique 26 : Provenance des dettes (plusieurs réponse possibles)



Graphique 27 : Poids des dettes dans les dépenses

Parmi les raisons qui ont poussé les ménages à contracter des dettes au cours des 6 derniers mois, plus de 80% ont mentionné l'achat de nourriture, ce qui révèle la très grande vulnérabilité aussi bien des déplacés que de la communauté hôte en termes d'insécurité alimentaire. Viennent ensuite les dépenses liées à l'éducation (mentionné par 32%), la santé (mentionné par 19%), les moyens de production (mentionné par 9%), et les articles ménagers essentiels (9%). Il est intéressant de noter que deux PDI sur site mentionnent s'être endettés respectivement suite à un kidnapping et suite au vol d'une somme d'argent prêtée qui était conservée dans l'abri sur le site.



Graphique 28 : Motif des dettes contractées par le ménage (plusieurs réponses possibles)

3.4. ACCES AUX SERVICES DE BASE (EDUCATION, SANTE ET PROTECTION)

EDUCATION

Parmi les 173 ménages enquêtés individuellement autour des sites de Poste Marchand et Fort National, 152 ménages ont répondu à la question concernant la scolarisation ont des enfants entre 6 et 11 ans et parmi eux, seulement 54% ont indiqué que leurs enfants de 6 à 11 ans vont à l'école.

Les principales raisons évoquées par les ménages dont les enfants ne sont pas scolarisés sont le manque de moyen pour payer les dépenses en lien avec l'éducation (y compris pour préparer le déjeuner des enfants à l'école en l'absence de cantine scolaire), suivi de l'insécurité dans l'école ou sur le chemin de l'école. Le manque de moyen et l'insécurité comme principales barrières à la scolarisation sont confirmées par les FGD, ainsi que le fait que certaines écoles sont fermées ou non fonctionnelles (évoqué sur Montfort, Place Sapatann, et Dei Virtus), voire transformées en abris.

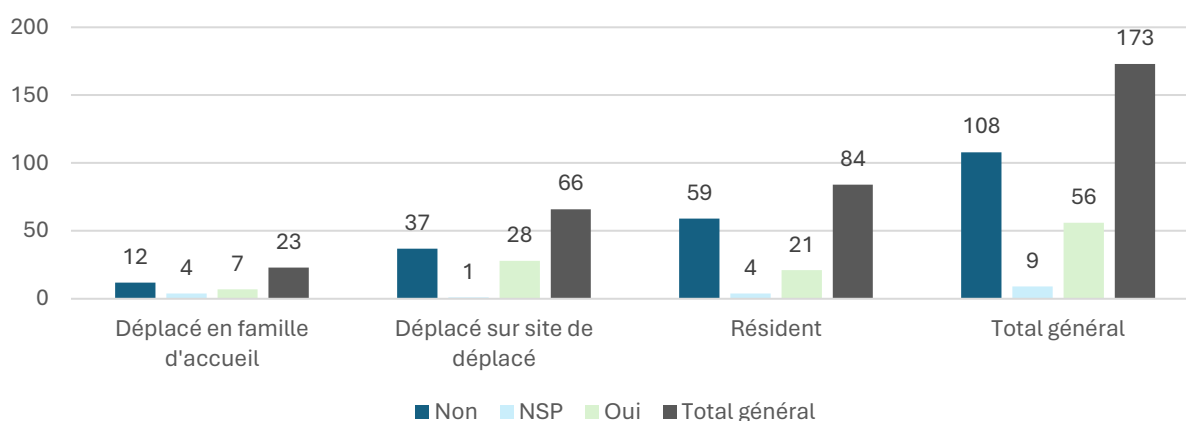
Parmi les ménages qui ont rapporté que leurs enfants vont à l'école, 34% ont répondu oui à la question de savoir si leurs enfants rencontrent des problèmes en allant à l'école, et évoquent majoritairement l'insécurité dont les tirs / détonation (entre les groupes armés rivaux ou entre eux et la PNH), les kidnappings, les manifestations et la présence parfois de barricades dressées sur la route. Lors des FGD, les mêmes problématiques ont été évoquées concernant le trajet jusqu'à l'école, ainsi que la présence parfois de cadavres dans la rue (mentionné à

Place Sapatann et Eglise Assemblée Chrétienne) et l'impact traumatisant pour les enfants. En outre, selon les participants aux FGD, les enfants ne se sentent pas non plus en sécurité une fois arrivés dans l'école en raison des tirs fréquents dans les zones voisines.

Sur les sites de Ancien Local Lycée Jeunes Filles et Rex Théâtre, les participants aux FGD et les informateurs clés ont rapporté que la plupart des enfants présents sur le site ne va pas à l'école notamment faute de moyens économiques, et insiste sur l'urgence de les rescolariser.

SANTE ET PROTECTION

Parmi les 173 ménages enquêtés individuellement autour des sites de Poste Marchand et Fort National, 62% des ménages ont rapporté ne pas avoir la possibilité de se faire soigner en cas de problème de santé et la quasi-totalité (92%) a mentionné comme raison le manque de moyens économiques.



Graphique 29 : Nombre de ménages ayant la possibilité de se faire soigner

Les FGD ont permis de mettre en lumière quelques structures de santé utilisées par les déplacés et la communauté hôte et notamment :

- Le Centre de Santé La Providence, avenue Poupelard (coût moyen d'une consultation : 250 HTG), mentionné par les déplacés et par la communauté hôte sur les sites de Poste Marchand, Fort National et Montfort, et qui propose des services ambulatoires avec des consultations généralistes, des consultations spécialisées type pédiatrie, gynécologie, ophtalmologie, urologie et des consultations prénatales et post-natales. Le centre ne prend pas en charge les Survivant.e.s de Violences Basées sur le Genre (SVBG) mais peut référer vers la clinique Pran Men'm de MSF-Hollande à Delmas 33.
- La clinique mobile de MSF-Hollande au centre Vivario à Bas Bel-Air (gratuit) largement citée par les déplacés et par la communauté hôte sur les sites de Poste Marchand, Fort National et Montfort.
- L'Hôpital Général (coût moyen d'une consultation : 50 HTG) mentionné comme principal centre d'accueil dans le cadre des FGD et des entretiens avec les informateurs clés sur les sites Rue Capoix (Rex Théâtre, Collège Dei Virtus et Ancien Local Lycée Jeunes filles), qui propose des services de consultation généraliste / spécialisée, prénatale / post-natale, et la prise en charge des accouchements.

Par ailleurs, les Violences Basées sur le Genre n'ont pas été abordées spécifiquement lors des FGD, puisqu'il s'agit d'un sujet sensible qui doit être abordé avec la présence d'une personne formée aux premiers secours psychologiques. La clinique Pran Men'm de Médecin Sans Frontières Hollande (MSF-H) a fait face à une forte augmentation des cas de SVBG depuis le

troisième trimestre de l'année 2022. En 2023, la clinique a reçu en moyenne 300 cas par mois. Or, selon les estimations partagées par MSF, seulement 25 à 30% des cas se présentent à la clinique dans les 72 heures suivant les violences en raison du contexte sécuritaire, du manque de ressources économiques, du faible accès à l'information ou par peur de la stigmatisation.

Concernant la santé mentale, l'ensemble des participants aux FGD ainsi que les informateurs clés ont été unanimes au regard de l'absence de service de soutien psychologique, hormis sur le site de Rex Théâtre. En effet, selon le président du comité de Rex Théâtre, le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) a proposé des services d'appui psychosocial pendant un mois mais ils n'ont pas été renouvelés depuis. Selon les déplacés de ce même site, des services de soutien psychosocial ont également été fournis pendant un temps par des étudiants de l'université d'Etat, mais ces activités ont également pris fin.

Pourtant, sur l'ensemble des sites et au sein des communautés hôtes environnantes, les hommes comme les femmes estiment que ce service serait très utile à la communauté, car de nombreuses personnes (adultes et enfants) présentent des traumatismes suite aux violences des affrontements. Concernant la perception de la santé mentale, certains participants aux FGD ainsi que des informateurs clés ont néanmoins rappelé que les personnes qui ont recours à un service de soutien psychologique sont parfois perçues comme des personnes atteintes de folie, ce qui confirme que le travail de démystification des tabous autour de la santé mentale et de psychoéducation est encore un enjeu bien réel.

INTERVENTIONS DES ACTEURS ETATIQUES ET DES ACTEURS HUMANITAIRES

A travers l'ensemble des FGD et des entretiens avec les informateurs clés, on constate un nombre très limité d'acteurs qui interviennent actuellement sur ces sites de déplacés et auprès de la communauté hôte environnante.

Sur les sites de Poste Marchand, Fort National et Montfort, le seul acteur étatique mentionné lors des FGD et des entretiens avec les informateurs clés est la DPC.

Parmi les acteurs humanitaires mentionnés sur les sites de Poste Marchand, Fort National et Montfort, outre la présence de SI sur Montfort depuis février 2023 et sur Poste Marchand et Fort National depuis mai 2023, les participants aux FGD et les informateurs clés indiquent l'appui de MSF-Hollande pour la distribution de kits d'hygiène et la fourniture d'eau (mentionné sur Fort National, antérieur à l'intervention de SI), et la distribution de repas chauds par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) à travers les partenaires locaux Centre d'Animation Paysanne et d'Action Communautaire (CAPAC) et Giradel, qui ont aussi réalisé des transferts monétaires (2 transferts monétaires d'une valeur de 16 000 HTG, soit environ 120 USD par tranche) fin 2023.

Sur les sites de la **Rue Capoix**, la présence régulière de la DPC est mentionnée sur Rex Théâtre notamment pour le recensement, et sur Collège Dei Virtus. L'Office National de la Migration (ONM) a également réalisé un recensement sur le site Ancien Local Lycée Jeunes Filles en décembre 2023. La DINEPA a livré un temps de l'eau sur le site Collège Dei Virtus mais le service s'est arrêté il y a 3 mois. En octobre 2023, la mairie de Port-au-Prince a apporté des plats chauds sur le site de Rex Théâtre et de Collège Dei Virtus. Enfin, d'octobre à décembre 2023, le MSPP organisait des cliniques mobiles (prise de tension artérielle, pansements) sur Ancien Lycée Local Jeunes Filles et Rex Théâtre mais ces dernières ont pris fin le 31 décembre dernier.

Parmi les acteurs humanitaires mentionnés sur les sites de rue Capoix, le PAM a distribué des plats chauds puis du cash (2 transferts monétaires d'une valeur de 16 000 HTG soit environ

120 USD par tranche) en novembre et décembre 2023. La Croix-Rouge Haïtienne a distribué des kits d'hygiène en octobre sur Rex Théâtre. Sur les 3 sites, ORRAH a installé des points de lavage des mains (PLM) temporaires et intervient régulièrement avec la fourniture de kits d'hygiène, de kits choléra et la sensibilisation à l'hygiène.

CONCLUSION & RECOMMANDATIONS

En conclusion, l'évaluation des besoins multisectoriels a mis en lumière des recommandations cruciales pour garantir une réponse humanitaire complète et efficace. Désagrégées par secteurs, les recommandations clés sont notamment les suivantes :

EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

- Fournir de l'eau potable sur l'ensemble des sites afin d'assurer au moins le standard SPHERE minimal en urgence de 7.5L/pers/jour.
- Installer des infrastructures de stockage supplémentaires (château d'eau, bladder) et/ou sécuriser les infrastructures existantes (réservoirs), notamment sur les sites Ancien Lycée Local Jeunes Filles et Dei Virtus.
- Installer des points de chloration via des travailleurs communautaires formés et équipés en matériel et/ou distribuer des produits de traitement de l'eau à domicile aux ménages déplacés afin de permettre la chloration de l'eau.
- Distribuer des seaux à robinet avec couvercle et des bidons de 20L (volume standard vendu par les vendeurs d'eau privés) aux ménages déplacés afin de permettre la distinction entre le récipient de collecte et celui de stockage.
- Mener un plaidoyer auprès de la DINEPA concernant la fourniture d'eau sur les sites de déplacés et le raccordement de la zone de Montfort et de la zone de Fort National au réseau d'eau de la DINEPA.
- Mettre en place des latrines équipées d'un verrou et séparées entre les sexes sur les sites et/ou réhabiliter les latrines existantes (Eglise Assemblée Chrétienne, Building UNOPS, Ancien Local Lycée Jeunes Filles) et former des hygiénistes pour l'entretien des latrines.
- Sensibiliser la communauté hôte et les déplacés sur les risques sanitaires et environnementaux liés à la défécation à l'air libre et à la mauvaise gestion des déchets.
- Assurer la collecte des déchets sur les sites via la mise en place d'hygiénistes dotés de matériel (équipements de protection individuelle, poubelles, outils) puis l'évacuation des ordures vers un site de dépôt formel.
- Sécuriser le trou à ordures sur le site de Rex Théâtre pour diminuer les risques de chute pour les enfants en bas âge.
- Mettre en place des douches d'urgence équipées d'un verrou et séparées entre les sexes sur les sites de déplacés.
- Distribuer des kits de dignité aux femmes et aux filles, comprenant notamment des serviettes hygiéniques réutilisables.
- Installer des conteneurs fermés dans les latrines et/ou à proximité des abris pour évacuer les produits d'hygiène menstruelle.

- Sensibiliser les femmes et les filles ainsi que les hommes lors de FGD séparés sur la gestion de l'hygiène menstruelle afin de démystifier les tabous en lien avec les menstruations.
- Renforcer la sensibilisation sur les 5 moments clés du lavage des mains en insistant sur les moments concernant le soin aux enfants et en impliquant aussi bien les femmes et les hommes dans les sensibilisations.
- Installer des points de lavage des mains temporaires approvisionnés en savon.
- Former des points focaux sur les sites de déplacés et dans la communauté hôte sur le système d'alerte précoce pour permettre l'identification des cas suspects de choléra et la remontée des alertes.
- Maintenir une capacité de contingence pour la réponse au choléra en cas de flambée épidémique.

ABRIS ET ARTICLES MÉNAGERS ESSENTIELS

- Fournir des kits Non-Food Items (NFI) aux déplacés et aux ménages les plus vulnérables de la communauté hôte afin de mitiger le risque d'émergence de tensions.
- Fournir des kits Abris aux déplacés (bâches, fixing kit, bois pour la superstructure) notamment pour les abris individuels, ainsi qu'aux comités de gestion pour la réparation des espaces collectifs.
- Installer un système d'éclairage fiable et autonome en énergie sur les sites (type lampadaire solaire) et distribuer des lampes torches aux femmes et aux filles.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET MOYENS D'EXISTENCE

- Transferts monétaires restrictifs à l'achat de denrées alimentaire via des coupons électroniques pour les déplacés et en partenariat avec des commerçants situés à proximités des sites.
- Transferts monétaires à usages multiples aux ménages déplacés et aux ménages les plus vulnérables de la communauté hôte.
- Appui aux ménages pour la mise en place d'activités génératrices de revenus, notamment la constitution d'un stock / fonds de roulement.

PROTECTION

- Sensibiliser les communautés hôtes et déplacées sur la santé mentale dans un objectif de psychoéducation.
- Proposer des services de soutien psychosocial à destination des personnes déplacées et de la communauté hôte.
- Mettre en place un système de référencement vers les structures de soin, notamment pour les survivant.e.s de violences basées sur le genre, avec prise en charge du transport et des frais de communication pour contacter une personne ressource.

COORDINATION DE LA REPONSE HUMANITAIRE

- Améliorer la coordination entre les acteurs étatiques et les acteurs humanitaires conformément à la Stratégie pour La Réponse aux Personnes Déplacées à cause de la

violence validée par l'OIM et par la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) pour couvrir davantage de besoins et éviter les gaps et les duplications.

- Assurer une capacité de réponse multisectorielle rapide en cas de crise urgente sur la ZMPP (nouveaux déplacements, flambée épidémique, catastrophe naturelle) avec un système de veille et de triggers harmonisés entre les acteurs humanitaires, un vivier de ressources formées et prêtes à être déployées, et des intrants pré-positionnés.